

Transcription de l'interview de Gérard Deprez (Bruxelles, 20 mai et 24 novembre 2010)

Légende: Transcription de l'interview de Gérard Deprez, conseiller politique du Parti social-chrétien (PSC) en charge des relations internationales de 1974 à 1979, président du PSC de 1981 à 1996, membre du Parlement européen de 1984 à 1999 (Parti populaire européen – PPE), de 1999 à 2004 (Mouvement des Citoyens pour le Changement – MCC), de 2004 à 2009 et depuis 2014 (Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe – ADLE), président de la Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures de 2008 à 2009 ainsi que délégué général du Parti démocrate européen (PDE) depuis 2004, réalisée par le Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe (CVCE) les 20 mai et 24 novembre 2010 aux studios du Conseil de l'Union européenne à Bruxelles. Conduit par Étienne Deschamps, chercheur au CVCE, l'entretien porte particulièrement sur les sujets suivants: ses premiers attraits pour l'idée européenne, le Parti populaire européen, le rôle et le fonctionnement du Parlement européen et de la commission «Libertés civiles, justice et affaires intérieures» du Parlement européen.

Source: Interview de Gérard Deprez / GÉRARD DEPREZ, Étienne Deschamps, prise de vue : Alexandre Germain.- Hasselt: CVCE [Prod.], 20.05.2010 et 24.11.2010. CVCE, Sanem. - VIDEO (03:24:38, Couleur, Son original).

Copyright: Transcription CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/transcription_de_l_interview_de_gerard_deprez_bruelles_20_mai_et_24_novembre_2010-fr-c2daa257-9e38-42ec-a822-ad6ac73d73e4.html



Date de dernière mise à jour: 04/07/2016

Transcription de l'interview de Gérard Deprez (Bruxelles, 20 mai et 24 novembre 2010)

Table des matières

1. Premiers attraits pour l'idée européenne.....	1
2. Le Parti populaire européen.....	7
3. Le rôle et le fonctionnement du Parlement européen.....	25
4. La commission des Libertés civiles, justice et affaires intérieures du Parlement européen.....	40
5. Regards vers l'avenir.....	45

1. Premiers attraits pour l'idée européenne

[Étienne Deschamps] Monsieur Deprez, je vous remercie infiniment de bien vouloir nous accorder un peu de votre temps aujourd'hui à Bruxelles pour évoquer ensemble une grande partie de votre carrière politique, consacrée aux questions européennes, consacrée aux dossiers européens. Mais avant d'entamer cette discussion, cet entretien de nature historique, j'aimerais vous poser une première question préliminaire, une question préalable, relative aux origines de votre intérêt et de votre sensibilité pour les questions européennes. D'où cela vous vient-il?

[Gérard Deprez] Oh, il y a des éléments extraordinairement, extraordinairement personnels que je n'ai jamais cachés d'ailleurs. Donc je suis né dans un petit village d'Ardenne, près de Bastogne, qui s'appelle Neuville et qui a été objectivement, effroyablement maltraité par l'offensive von Rundstedt. Le village a été pris et repris par les troupes américaines, par les troupes allemandes à plusieurs reprises. Il y a eu des combats au corps à corps et en plus, des violences contre les civils, puisque mon père, le frère de mon père, le curé du village, l'instituteur et plusieurs pères de famille – comme par hasard des pères de familles nombreuses – ont été fusillés pendant cette offensive. Et donc ça, c'est l'expérience tout à fait personnelle, parce que j'ai vécu pendant mon enfance et le début de mon adolescence avec dans le cœur plus que de l'animosité à l'égard du peuple allemand. À un point tel d'ailleurs – ce sont des choses dont je ne me vanterai pas aujourd'hui – que les premières voitures allemandes qui sont passées dans le village après la fin de la guerre, au moment où on avait sept, huit, neuf, dix ans, on se cachait derrière les arbres et on leur lançait des pierres. Donc il y avait véritablement ressentiment, plus que du ressentiment, un ressentiment très fort. Et puis, je suis allé au petit séminaire de Bastogne, donc j'ai commencé mes formations secondaires et là, la formation au petit séminaire de Bastogne y était d'une qualité assez étonnante, c'était d'un humanisme profond, d'un esprit religieux, donc de fraternité, de pardon. Donc j'ai commencé à faire, imperceptiblement, un travail sur moi-même, ce qui fait... et c'est le premier moment, le premier acte que j'ai fait, je dirais, en faveur de la réconciliation Gérard Deprez / Allemagne qui a dû se passer quand j'avais seize, dix-sept ans. Il y a un séminaire allemand à Recogne, petit village à côté de Bastogne et à côté de Neuville. Et dans les années... fin ou début des années 1950 ou milieu des années 1950, il y a des scouts allemands qui sont venus camper dans le village de Neuville et qui allaient entretenir les tombes du cimetière allemand, qui venait d'être, qui n'était pas encore dans l'état définitif dans lequel il se trouve maintenant. Et je me souviens que pour fraterniser avec la population, ces scouts allemands ont organisé un feu de camp, la veille du jour où ils sont partis. Et ils avaient invité la population du village. Et ma mère m'a déconseillé, sinon interdit, d'y aller. J'ai dit: «Maman, non!», délibérément, je m'en souviens: «Ces gens-là, ceux qui sont là, ils n'ont pas tué mon père. Donc je ne vois pas pourquoi je vais les traiter comme si c'était des criminels!» Et donc je suis allé à ce feu de

camp. C'est le premier geste, si vous voulez, personnel dont je me souviens encore maintenant, très précisément, où j'ai franchi un cap extraordinairement important sur le plan personnel. Et puis après, la cause européenne s'est implantée en moi, je dirais, à l'université. Parce que j'étais à l'université à partir du début des années 1960, et donc là, l'histoire européenne, l'épopée européenne – on était plutôt dans l'épopée d'ailleurs à ce moment-là. On commençait à en parler presque avec émotion. L'épopée européenne, on en parlait à l'université, on en parlait entre étudiants dans les cercles étudiants, etc. Et donc mon engagement européen s'est forgé tout doucement à ce moment-là. Et j'ai eu la chance à l'époque de rencontrer deux ou trois hommes belges – dont certains ont été des hommes politiques – qui animaient un journal, un hebdomadaire, qui n'existe plus maintenant, il s'appelait *La Relève*, dont à l'époque Arthur Gilson était une figure emblématique, ainsi que l'ancien ministre de l'Intérieur, ministre de la Défense nationale, ainsi qu'Edouard Pouillet qui est devenu parlementaire et puis ministre à l'époque où j'étais président de parti. Et un homme qui a fait une brillante carrière aussi au niveau de la Commission européenne, Pierre Defraigne, dont on entend encore régulièrement parler maintenant, puisqu'il occupe une fonction de responsabilité dans la Fondation Madariaga. Et donc à *La Relève* d'abord, et puis ensuite par l'intermédiaire d'Edouard Pouillet dans des contrats avec la Commission des Communautés européennes, là je dirais, je suis entré de plain-pied presque dans l'aventure de la construction européenne.

[Étienne Deschamps] À un point tel que, après avoir terminé vos études en sociologie, vous décidez de consacrer une thèse en doctorat au fonctionnement interne en matière d'organisation des... enfin au fonctionnement des organisations, au fonctionnement interne des organisations, vous consacrez une thèse de doctorat que vous défendez en 1974 à l'UCL sur la sociologie de la Commission. Alors quels enseignements avez-vous tiré de cette expérience, à la fois d'un point de vue scientifique, mais aussi d'un point de vue humain, ayant eu l'opportunité de voir de l'intérieur comment fonctionnait cette institution qui, à l'époque, était encore une institution relativement jeune, qui n'a pas vingt ans?

[Gérard Deprez] Oui, avant la thèse du doctorat, il y a eu une autre étape. Donc je termine ma licence en sociologie, je deviens assistant au centre de recherche sociologique de l'Université de Louvain, et j'ai une partie de mon activité qui s'oriente vers la sociologie d'éducation, parce que je suis passionné par l'éducation et par la sociologie de l'éducation. Et mes premières recherches portent sur le fait de savoir si l'enseignement rénové que l'on a installé est véritablement un facteur de mobilité sociale, comme on l'a prétendu, pour les élèves issus des milieux populaires, et malheureusement j'arrive à la conclusion que ce n'est pas le cas, assez vite. Et l'autre partie est la sociologie des organisations. Et dans ce cadre-là, nous avons eu l'occasion, j'ai presque envie de dire, le privilège, d'obtenir un contrat des services de la Commission européenne. À l'époque où Albert Coppé était commissaire européen, Daniel Cardon de Lichtbuer était son chef de cabinet et Edouard Pouillet obtient pour une association de recherche qu'il a fondée qui s'appelait AURA – Association Universitaire de Recherches en Administration – un contrat pour l'introduction de quelque chose qui porte un nom assez barbare, mais qui est très simple, pour l'introduction du *Planning Programming Budgeting System* dans les services de la Commission. Qu'est-ce que ça veut dire? Ça veut dire que, au lieu de faire le budget que l'on faisait traditionnellement et qu'on a continué à faire encore pendant un bout de temps par rubriques – les dépenses de fonctionnement, les dépenses d'investissement, les dépenses de personnel, etc. – c'est un budget par activité ou par programme, si vous voulez, qui identifie ce que coûte un programme, ou une politique véritablement, quand on met ensemble et les moyens d'investissement et les moyens de fonctionnement et les moyens humains, y compris les charges de pensions qui en résultent, etc. Et donc nous avons eu le privilège à ce moment-là de faire une première étude sur l'introduction de ce PPBS dans les services de la Commission. Et ça s'est fait dans les services de la direction de l'information. J'ai gardé un excellent souvenir de cela. D'abord parce que nous avons rencontré, déjà à ce moment-là, des gens bien impliqués dans la cause européenne, tels que monsieur Rabier qui était directeur de l'information, peut-être déjà directeur général, monsieur François Fontaine qui dirigeait le bureau de Paris, et d'autres. Et donc ça a été la

première étape de mon travail dans cette Commission, et j'ai commencé à être fasciné par cette organisation.

Et puis, nous avons obtenu un deuxième contrat beaucoup plus important qui était destiné à voir quels types de changements on devait introduire dans l'organisation interne de la Commission, pour éviter à la fois la bureaucratisation de certains services qui commençait, et d'un autre côté pour assurer la cohérence des politiques à l'intérieur de la Commission. Parce que dès les années 1970, si vous voulez, les directions générales devenaient déjà de petits royaumes, entre lesquels il fallait faire des arbitrages mais sans qu'on cherche à organiser la cohérence de l'ensemble. Et donc nous avons, toujours avec cette association de recherche, nous avons remis un rapport au service de la Commission, et c'est après cela, poursuivant ma propre réflexion que j'ai fait une thèse de doctorat, pour essayer de voir si véritablement la Commission européenne allait être, compte tenu de ses modes de fonctionnement, de recrutement, une organisation capable d'être ce que j'appelais «motrice» sur le plan politique, c'est-à-dire créatrice, innovatrice, ou si elle allait progressivement tomber dans la bureaucratie. Et à l'époque, je n'étais qu'à moitié rassuré. Parce que je m'étais rendu compte de l'importance considérable que prend la fonction de leader, y compris dans une énorme organisation. Peut-être surtout dans une énorme organisation internationale, avec beaucoup de nationalités, beaucoup de politiques différentes à gérer, et les expériences de leadership que nous avions à l'époque n'étaient pas toutes des plus gratifiantes. Et je n'en dirai pas davantage.

[Étienne Deschamps] Et à l'issue de cette expérience, vous n'aviez pas l'intention ou l'ambition soit de poursuivre une carrière scientifique, académique, soit d'entrer à la Commission?

[Gérard Deprez] Entrer dans les services de la Commission, je ne l'ai jamais eu comme objectif. Non. Entrer... non, non, non, je ne me voyais pas comme fonctionnaire. Je n'ai jamais eu cet objectif-là dans la vie. Et au moment où j'ai terminé ma thèse de doctorat, un changement s'est produit dans ma carrière, alors que jusqu'à ce moment-là j'étais orienté vers une carrière académique. Il se fait que j'ai eu une opportunité sur le plan politique et donc je suis entré assez vite dans la politique belge par la voie des cabinets ministériels et puis de l'état-major du Parti social-chrétien, de la famille sociale chrétienne en général. Mais non, le rêve de devenir fonctionnaire européen ne m'a jamais habité.

[Étienne Deschamps] Et vous n'avez aucun regret de n'avoir pas fait non plus de carrière académique?

[Gérard Deprez] Eh bien, ça m'arrive!

[Étienne Deschamps] Alors, vous venez de le dire, effectivement, au début des années 1970, vous vous engagez en politique au sein du Parti social-chrétien, du PSC dont vous avez été longtemps le secrétaire général. Et vous avez effectivement assuré les relations internationales du parti avant d'en devenir le président. Est-ce que vous pouvez nous dire pourquoi avoir choisi le Parti social-chrétien d'une part, et pourquoi cet engagement politique comme choix professionnel, si l'on peut dire?

[Gérard Deprez] Pourquoi – commençons par la question la plus simple – pourquoi le Parti social-chrétien? Ça me semblait une évidence. La politique à l'époque n'était pas comme maintenant où les gens changent assez facilement, où l'éventail politique est plus large. À l'époque, vous aviez fondamentalement le choix entre trois courants politiques, les trois familles traditionnelles: la famille sociale-chrétienne, la famille socialiste, la famille libérale. Je n'étais pas libéral, je n'étais pas socialiste et je ne le serai jamais, je pense. Et donc il allait de soi que je sois social-chrétien.

Pourquoi? Parce que je viens – c'est une sociologie factuelle – je viens d'Ardenne. L'Ardenne à l'époque était à 90 %, comme on dit en France, catholique, tout le village était pratiquant. On pouvait identifier, je m'en souviens toujours, le seul socialiste du village, qui par ailleurs – le malheureux! – était aussi chômeur; donc vous imaginez l'image que ça pouvait avoir. Donc sociologiquement, j'ai fait mes études au petit séminaire de Bastogne, et puis à l'université catholique de Louvain. Je veux dire, la question ne se posait pas. Donc le choix du vecteur ne posait aucun problème. Alors pourquoi je me suis engagé plus directement en politique? Je n'ai pas commencé par l'envie d'avoir un mandat ou d'exercer, je dirais, une responsabilité de type ministériel ou quelque chose comme ça. J'étais dans un cabinet ministériel, j'étais chef de cabinet du vice-Premier ministre, j'étais chargé des relations internationales dans l'état-major du parti. J'étais, si vous voulez, une sorte d'énarque à l'intérieur de la structure de l'État ou de la structure du parti. Et puis, il s'est fait en 1979... les premières élections du Parlement européen au suffrage universel. Et là, je me suis emballé. Parce que pour la première fois, j'étais candidat – peut-être on y reviendra. Et j'ai eu le privilège de faire un assez bon résultat, à la troisième suppléance, ce qui n'était pas une place facile. Et immédiatement, après cette expérience, un certain nombre de gens ont commencé à me regarder d'un autre œil en disant: «Tiens, mais il peut même être populaire celui-là! On pensait qu'il était simplement destiné à être un bureaucrate ou un technocrate ou quelque chose comme ça.» Donc ma perception de moi-même et la perception des autres sur moi-même ont commencé à changer progressivement, et au moment où s'est posée la question de l'élection présidentielle – très vite d'ailleurs après ce résultat-là –, je me suis porté candidat à la présidence du parti. Et les choses sont parties naturellement.

[Étienne Deschamps] Alors, au-delà du rôle ou du poids, ou de l'héritage, du pilier social-chrétien que vous avez évoqué, est-ce qu'à ce moment-là vous étiez déjà conscient, informé je dirais, de l'héritage pro-européen de la démocratie chrétienne?

[Gérard Deprez] Oui. Oui, vous savez, c'était une évidence. Je ne peux pas dire à quel moment précis j'en ai pris conscience, mais dès le moment où on entrait dans la famille sociale-chrétienne, on entrait dans la famille des pères fondateurs de l'Europe. C'était à l'époque, quelque chose de... un titre de fierté, et quelque chose de proche, je veux dire. On n'avait pas l'impression que c'était une histoire étrangère à nous. Elle venait de se faire. Il y a beaucoup de gens qui étaient là, qui avaient connu les fondateurs, et donc quand on parlait de Schuman, de Gasperi, d'Adenauer, c'était... – je vais utiliser un terme un peu barbare – consubstantiel à la démocratie chrétienne, si vous voulez, il n'y avait pas de distance entre le fait d'être social-chrétien et le fait d'être un partisan déclaré de l'intégration européenne, et à l'époque de la construction d'une Europe politique, c'est-à-dire d'une Europe fédérale.

[Étienne Deschamps] Alors, le collaborateur chargé des relations internationales que vous êtes au sein du Parti... quel est fondamentalement la nature de son *job*, si je puis dire?

[Gérard Deprez] Eh bien écoutez, précisément, ça a été de manière quasi exclusive centré sur deux organisations: l'organisation l'«Union européenne des démocrates-chrétiens» qui existait déjà à l'époque, au moment où nous avons été en charge des responsabilités internationales du PC, du CVP. En fait, nous étions deux à constituer le secrétariat international: Raf Chanterie pour le CVP, moi-même pour le PC, et nous constituions ensemble le secrétariat international du PC-CVP. Et notre responsabilité principale, dès le moment où nous avons été désignés, a été de participer à la création du Parti populaire européen (PPE), parce que nous avons été désignés, si je me souviens bien, fin du mois d'octobre 1974, et les travaux ont commencé un an après à peine.

[Étienne Deschamps] À ce moment-là, est-ce que vous avez déjà aussi en ligne de mire l'élection du

Parlement européen?

[Gérard Deprez] Je crois que je... Ma mémoire ne me permet pas de dire si elle était déjà décidée ou si elle a été décidée un peu plus tard. Ce qui est sûr, c'est que tout a commencé à s'accélérer au moment où la certitude de l'élection européenne du Parlement européen a été acquise. Là, il y a eu un véritable effet d'emballlement. Un véritable élan en plus! Ce n'était pas seulement un emballlement parce qu'il y avait la contrainte électorale. On sentait qu'il y avait un passage un peu historique d'un certain état de la construction européenne à une autre étape qui allait avoir des développements beaucoup plus considérables.

[Étienne Deschamps] Alors, le Parti populaire européen, vous l'avez cité, on va s'y attarder effectivement... mais avant cela je voudrais vous poser une question plus générale, qui est à la fois sans doute historique et prospective. Vous aimez répéter que l'Union européenne est à vos yeux, avant tout, une communauté de valeurs. Qu'est-ce que vous entendez concrètement par là?

[Gérard Deprez] Vous savez, une chose très simple. Si vous essayez de faire l'Europe simplement sur les intérêts, sur la base de votre intérêt, vous n'allez pas y arriver. Il va arriver un moment dans lequel les Allemands vont dire: «Ce n'est pas mon intérêt d'être solidaire des Grecs. Ce n'est pas mon intérêt de partager la monnaie commune avec eux.» Et un autre moment dans lequel un autre pays va dire – qui est par exemple neutre: «Ce n'est pas mon intérêt de rejoindre cette communauté, parce que je ne veux pas que mes enfants meurent pour les enfants... avec les enfants des autres, s'ils font des bêtises.» Donc si vous raisonnez seulement en termes d'intérêts, vous n'allez pas parvenir à dépasser ce qui a été fondé sur toute l'histoire européenne, c'est-à-dire des nations avec un sentiment identitaire puissant. Et vous n'allez pas parvenir à leur faire dépasser le niveau de leur identification, qui par un certain côté est lié aussi à leurs intérêts. Donc quand je parle de la communauté de valeurs, c'est un peu comme substitution à la nationalité, si vous voulez. La nationalité est par un certain côté une valeur d'une puissance ou de la nation, la nation, d'une puissance extraordinaire parce qu'en cas de guerre, ça vous conduit jusqu'à donner votre vie pour la défendre. Vous ne pouvez pas construire une nation européenne. Parce qu'il n'y a pas de nation européenne au sens historique du terme. Il y a des nations en Europe. Donc le seul moyen de constituer quelque chose qui aura de l'élan et qui tiendra, quelles que soient les divergences d'intérêts, c'est d'établir les valeurs, et de les imprégner avec une force aussi puissante d'imprégnation que la valeur de la nation pouvait avoir à un certain moment. Donc dans mon chef, les valeurs, c'est l'élément unificateur par excellence, parce qu'à la fois il se substitue à la nation sans la détruire, si vous voulez, mais il la sublime, et d'un autre côté, ça permet de dépasser aussi tous les conflits d'intérêts sur lesquels ma conviction absolue est qu'on ne pourrait pas faire autre chose qu'une organisation purement économique ou une organisation internationale de type classique. Mais pas une communauté politique.

[Étienne Deschamps] Mais ces valeurs, faut-il encore les définir? Se mettre d'accord sur un socle commun? Et quelles sont-elles dès lors?

[Gérard Deprez] Je crois que les Européens ont, d'une manière ou d'une autre, à peu près tous intériorisé ces valeurs. Et elles découlent si vous voulez... j'ai l'habitude de dire ça... les valeurs européennes, c'est une matrice qui a trois composantes. Vous avez d'abord une composante qui vient de l'histoire mais qui a traversé l'histoire, qui s'est réimposée à la renaissance, etc., je dirais gréco-romaine, à la fois dans le sens de l'esthétique, dans le sens de la philosophie, de la démocratie, d'une certaine valeur de l'homme, de la capacité réflexive. Vous n'avez pas le même type de philosophie en Chine que vous avez en Europe Occidentale ou dans

le monde occidental. Vous n'avez pas non plus la même conception du droit. Donc vous avez un socle qui est ce mélange articulé entre l'héritage grec et romain. Vous avez deuxièmement une composante chrétienne, quelles que soient, je dirais, les horreurs que les guerres de religions ont pu provoquer sur le continent européen, vous avez une dimension chrétienne dans l'histoire européenne. Regardez nos villes, regardez les églises, les cathédrales, regardez l'art. Essayez d'imaginer l'art européen en retirant toutes les œuvres qui ont été commandées par les institutions religieuses, je ne sais pas ce qui va rester, objectivement, comme patrimoine. Donc vous avez, qui a pétri aussi, qui a forcé à des ajustements, comme l'Édit de Nantes au moment où il y avait des guerres de religions effroyables.

Et puis vous avez eu ce que j'appelle les lumières. Le siècle des lumières dans lequel on a remis très objectivement, pour une part, l'Église à sa place comme puissance temporelle. Et on a aussi libéré, je dirais, la raison de la pression religieuse. Donc on a permis de donner essor à la fois à une science autonome et à la zone d'autonomie du politique par rapport au phénomène religieux. Et vous mettez tous ces éléments-là ensemble, les trois, ce que j'appelle la matrice de la civilisation européenne. Vous avez un *mix* de cultures, d'institutions, de manières de percevoir, de manières de s'ajuster à la réalité, qui n'a pas d'équivalent dans le reste du monde. Vous ne l'avez pas dans le monde turco-musulman, vous ne l'avez pas dans le monde chinois, vous ne l'avez pas de la même manière dans le monde indien, vous ne l'avez pas de la même manière, je veux dire, en Afrique; donc ce sont... c'est un *mix* tout à fait spécifique. Et donc pour moi, la construction européenne est l'essence de la construction européenne, c'est que tous ces éléments-là s'articulent dans une dynamique positive et pas dans une dynamique pathogène, comme chacune de ces dimensions a pu y donner suite au cours des siècles précédents.

[Étienne Deschamps] Et ça, ce sont les valeurs qui transcendent les familles politiques?

[Gérard Deprez] Oui.

[Étienne Deschamps] Et est-ce qu'elles transcendent également les frontières? Plus on va vers l'Est?

[Gérard Deprez] Vous savez, vous allez à Prague... bon Prague, c'est différent. Vous allez même jusqu'à Kiev où la dimension slave est présente, mais vous sentez que les éléments dont je viens de parler maintenant sont tous présents d'une manière ou d'une autre. L'histoire les a fait s'articuler d'une manière un peu différente, ils sont colorés avec des peintures plus fortes ou plus fades, ça dépend un peu de la culture et des goûts à un certain moment. Ils servent aussi à camoufler des horreurs que nous avons commises par ailleurs pour essentiellement de mauvaises raisons. Mais tous ces éléments-là, vous les retrouvez. Et ce n'est pas quelque chose que vous proclamez. C'est quelque chose qui est, je dirais, assez unanimement intériorisé par tous les Européens. La principale barrière, en fait, c'est quelque chose qu'on n'ose jamais dire, mais qui est une des convictions profondes chez moi, à la construction européenne, c'est qu'à l'exception des élites, qui ont plusieurs vecteurs culturels à leur disposition, les Européens ne savent pas se parler, parce qu'il y a trop de langues différentes. Ça, c'est un des éléments qui fait que, ce qu'ils ont de commun n'apparaît pas de manière éclatante comme ça peut être le cas dans une civilisation plus homogène, comme la civilisation américaine. Mais donc... Là, il y a quelque chose qui est délicat sur le continent européen, qu'il faut manier avec prudence, mais qui est un problème délicat.

2. Le Parti populaire européen

[Étienne Deschamps] Alors, arrêtons-nous maintenant, si vous le voulez bien, sur le PPE – le Parti populaire européen – et la démocratie chrétienne en général. En 1976, vous êtes présent à Luxembourg pour la création officielle du PPE, du Parti populaire européen. Quels souvenirs conservez-vous des circonstances dans lesquelles le PPE a été créé, et quelle était la nature des difficultés à surmonter?

[Gérard Deprez] Alors, de mon expérience personnelle comme chargé des relations internationales, avec Raf Chanterie du PC et du CVP, nous avons eu la chance à ce moment-là de travailler sous la responsabilité de deux présidents de partis – qui s'entendaient d'ailleurs très bien entre eux –, le président du CVP de l'époque Wilfried Martens et le président du PC de l'époque Charles-Ferdinand Nothomb, dont l'engagement européen ne peut être discuté une seconde. Et donc ils nous ont lancés dans cette aventure du Parti populaire européen avec, je dirais, un double mandat. Je ne sais pas s'il était aussi explicite que cela, mais c'est en tout cas comme cela que nous l'avons ressenti. Comme les élections au suffrage universel du Parlement européen s'approchaient, nous avions mandat de construire un parti. Il n'y avait pas unanimité sur le fait de construire un parti. Le premier enjeu, c'était: est-ce qu'on construit un parti ou est-ce qu'on construit une espèce d'organisation qui chapeaute un peu les partis nationaux et qui se réunit de temps en temps?

[Étienne Deschamps] Mais d'autres familles politiques ont choisi précisément de se limiter à une confédération?

[Gérard Deprez] Oui, eh bien, donc le premier choix, c'était: est-ce qu'on fait un parti ou est-ce qu'on fait une espèce de confédération, même d'organisation un peu plus large, dans laquelle les dirigeants régulièrement se concertent, et on met ensemble des représentants parlementaires qui viennent discuter, etc.? Donc le premier choix qui a été fait, c'était de faire un parti. Et le deuxième choix qui a été fait et qui n'était pas le plus simple à l'époque et que nous n'avons pas tout à fait gagné d'ailleurs parce qu'il y avait déjà des tensions à l'intérieur de la famille chrétienne à l'époque, provenant essentiellement pour une part importante de la démocratie chrétienne allemande, c'était: est-ce qu'on fait un parti vraiment démocrate-chrétien ou est-ce qu'on fait un parti dans lequel la dimension démocrate-chrétienne est évidente, mais dont on sait qu'elle n'est pas exclusive, et qui est en attente d'élargissement, sinon en attente d'autre chose? Et donc tous nos débats pour la création de ce parti se sont concentrés sur ces deux questions-là, que vous retrouvez à la fois dans les statuts et que vous retrouvez dans le manifeste. Alors nous avons eu la chance de travailler avec un mandat très clair des deux présidents de partis et aussi avec des gens... je me souviens des réunions que nous avons eues, il y a un homme auquel j'ai toujours rendu hommage, qui était la cheville ouvrière de l'opération de mise sur les fonts baptismaux, cheville ouvrière, c'était celui qui travaillait. Ce n'est pas nécessairement celui qui tirait les honneurs. Celui qui travaillait, qui était – je crois qu'il appartenait à la CSU, un parlementaire allemand qui s'appelait Lücker, Hans August Lücker. Et c'était un privilège de travailler avec cet homme, qui avait d'ailleurs une fille qui travaillait aussi dans le groupe parlementaire si je me souviens bien. Même lui, c'était quelqu'un qui nous a fait travailler, et nous avons eu la chance d'être quelques-uns... on était tous relativement jeunes, ceux qui ont travaillé à ce moment-là aussi bien au statut qu'au programme; je me souviens, il y avait Raf Chanterie qui est devenu par ailleurs parlementaire européen, moi-même qui suis devenu parlementaire européen. Pour la Hollande, vous aviez **Harry Oslander** qui est devenu parlementaire européen, et dont un des protégés est Balkenende qui est devenu Premier ministre des Pays-Bas. Nous avons Jacques Mallet qui représentait les démocrates-sociaux français, et qui est aussi devenu parlementaire européen, et un excellent ami dont malheureusement j'ai perdu la trace et le souvenir, même le nom pour l'instant...

allemand, qui était un des proches collaborateurs d'Helmut Kohl, comme ministre-président de son Land. Et je ne parviens plus, je m'en excuse, à retrouver son nom, qui était vraiment, vous savez, le Rhénan humaniste, européen engagé, convivial, le genre de Rhénan qu'on aime bien, quoi. Et un journaliste italien dont j'ai oublié le nom aussi. Nous étions une petite équipe comme cela, relativement soudée, bien conduite par Hans Lücker et donc nous avons accouché et des statuts et du programme, dans une ambiance, en tout cas pour ce qui nous concernait, à la fois déterminée et consensuelle. Et on a fait un parti. Il n'était pas aussi démocrate-chrétien qu'on le voulait puisque, alors que nous aurions voulu que ce soit un parti démocrate-chrétien européen, on l'a appelé Parti populaire. Mais il avait un sous-titre, et le sous-titre c'était: Fédération des partis démocrates-chrétiens de... je ne sais plus si ce n'était pas: l'Union européenne de la Communauté européenne. Et donc sur le plan des objectifs, je peux dire que pour les statuts, nous avons réussi à 95 %, et sur le programme, en étant optimiste je dirais à 75 %, en étant pessimiste je dirais un peu moins.

[Étienne Deschamps] Le choix final du terme «populaire» – Parti populaire européen –, est-ce qu'il y avait déjà dans l'esprit de certains ou de tous ceux qui étaient autour de la table au moment où la décision a été prise, est-ce qu'il y avait déjà la perspective d'adhésion future, et je pense bien sûr aux conservateurs britanniques ou danois qui ne sont pas spécifiquement démocrates-chrétiens dans le sens traditionnel du terme?

[Gérard Deprez] Oui. Je pense que c'est tout à fait clair parce qu'à l'époque, vous aviez aussi parallèlement à l'Union européenne démocrate-chrétienne dont j'ai parlé, qui était plus large sur le continent européen, vous aviez aussi une autre organisation dont on commençait à parler, et qui était l'UD, l'Union démocratique européenne. Et dans laquelle les Allemands étaient présents avec une série d'autres formations conservatrices du continent européen, et si je me souviens bien, pas seulement du continent européen. Organisation, l'UD, à laquelle les démocrates-chrétiens intransigeants du Benelux, du CDS français de l'époque et de la démocratie chrétienne italienne refusaient d'adhérer. Donc vous aviez – je ne vais pas utiliser une expression péjorative –, vous aviez une sorte de place forte ou de réduit chrétien-démocrate, si vous voulez, qui à ce moment-là se tenait solidement et qui ne faisait pas de concessions. Mais vous aviez déjà dans le paysage l'amorce de ce à quoi on allait assister quelques années plus tard à l'intérieur du PPE ou du groupe démocrate-chrétien du Parlement européen.

[Étienne Deschamps] Et cette UDE, cette Union démocratique européenne, est-ce qu'à l'époque vous la perceviez comme une menace potentielle pour la cohésion du PPE?

[Gérard Deprez] C'est clair, on l'apercevait comme une double menace, si vous voulez. À la fois comme une menace de la perte d'identité sociale-chrétienne proprement dite, et d'un autre côté, comme une... surtout pour les démocrates-chrétiens italiens et bénéluxiens comme étant un déplacement politique, sous le couvert de cette organisation, du centrisme démocrate-chrétien vers la droite conservatrice. Et donc nous étions parfaitement conscients de ce type d'enjeu à ce moment-là. Et nous avons pu y résister un certain temps avant de devoir objectivement baisser pavillon sous l'effet de divisions beaucoup plus puissantes.

[Étienne Deschamps] Et au-delà de la volonté qui est à la fois d'organiser de façon plus structurée, plus structurelle via un parti les démocrates-chrétiens européens, est-ce qu'il y avait aussi, clairement exposée ou non, la volonté manifeste de faire obstacle, surtout dans la prévision des élections, de faire obstacle aux socialistes ou aux libéraux, autrement dit la volonté de devenir la première force, d'être ou de devenir la première force politique au sein de l'Europe unie?

[Gérard Deprez] Je pense qu'au moment où nous avons travaillé, donc je parle des années 1976-77, au moment où nous travaillions véritablement à la fondation du Parti populaire européen, de ses statuts comme parti et de son programme fédéraliste démocrate-chrétien – c'est les trois concepts que nous avons chevillés au corps –, je ne pense pas que notre objectif majeur, à partir de ce moment-là, était d'être la première force politique ou de damer le pion des libéraux. Je dirais, damer le pion des libéraux ça allait de soi, parce que dans chacun des pays dans lesquels nous étions, la principale force politique n'était pas de type libéral, donc ce n'était pas un véritable challenge. Et être le premier par rapport aux socialistes, je ne dis pas que c'était l'objectif majeur, ça l'est devenu après. Et en particulier cet objectif a commencé à prendre une puissance extraordinaire dans toutes les réunions auxquelles j'ai participé dans les années 1980 et dans les années 1990, sous la puissante stature d'Helmut... Helmut Kohl. À ce moment-là, notre objectif n'était pas celui-là. C'était... nous étions imbibés, imprégnés si vous voulez, de l'esprit des pères fondateurs et l'objectif, c'était de construire la formation politique la plus cohérente et la plus déterminée sur le plan de l'intégration européenne. C'était moins – en tout cas de la manière dont je l'ai vécu et des consignes que nous recevions de la part de nos patrons qui étaient à l'époque Charles-Ferdinand Nothomb et Wilfried Martens – c'était moins un objectif de pouvoir ou de masse, si vous voulez, qu'un objectif programmatique d'une clarté non discutable.

[Étienne Deschamps] Alors, les valeurs... on en a parlé dans le cadre de l'Union européenne aujourd'hui. Le Parti populaire européen s'est, lui aussi, présenté d'emblée comme un parti des valeurs. Un manifeste doctrinal, vous l'avez cité, est adopté lors de sa création. On évoque, je cite, la vocation universaliste de la démocratie chrétienne, mais également la nécessité d'une société libre, juste, personnaliste et communautaire. Comment définiriez-vous les fondements idéologiques de la démocratie chrétienne, et en l'occurrence également du PPE?

[Gérard Deprez] De la manière dont je l'ai vécu à l'époque, je pense que je vous dirais trois choses. 1) La première c'est qu'il est indiscutable qu'en soubassement de tout le programme vous ayez une référence qui, même si elle n'est pas explicite – je crois même qu'elle était explicite – et claire, se réfère à une conception chrétienne de l'homme, de la personne humaine. Donc on n'est pas dans les masses, ce n'est pas... on ne parle pas des masses, et on ne parle pas de l'individu. Donc on est ancré dans le terreau, je dirais, du personnalisme chrétien, même s'il n'est pas défini. C'est le soubassement doctrinal qui articule les priorités dans le programme. 2) Le deuxième élément qui est tout à fait clair aussi, c'est que nous sommes un parti centriste et donc on ne veut pas choisir unilatéralement ni, je dirais, uniquement la logique de ceux qui travaillent et qui revendiquent, ni la logique de ceux qui sont des entrepreneurs et qui investissent dans le capital. On veut et je ne me souviens plus si le concept est dedans en tant que tel, mais c'était l'esprit, c'est l'économie sociale de marché. C'est le deuxième aspect. 3) Et le troisième aspect, c'est l'aspect fédérateur. C'est «dépassons les nationalismes». Ne retombons pas dans ce qui a fait les erreurs du passé. Et mettons-nous ensemble pour construire ensemble quelque chose de plus dynamique, de plus performant et de plus épanouissant pour les gens. Pour moi, de ce que je retiens du programme de l'époque, ce sont ces trois éléments-là.

[Étienne Deschamps] Malgré les efforts mis en œuvre immédiatement aux élections, aux premières élections du Parlement européen au suffrage universel direct en juin 1979, curieusement le système électoral fait que le PPE l'emporte en nombre de voix, mais ne l'emporte pas vis-à-vis des socialistes en termes de sièges. Comment avez-vous vécu cet échec politique?

[Gérard Deprez] On ne l'a pas vécu comme un échec d'abord. Si vous permettez, moi en tout cas, je ne l'ai pas vécu comme un échec. Parce que ce qui me semblait important, c'était que les citoyens adhèrent. Et donc, dès le moment où les citoyens avaient adhéré – et ils avaient adhéré plus chez nous que chez la principale force politique concurrente –, notre message était passé. Parce que la démocratie chrétienne, c'est quand même la souveraineté du peuple, c'est l'adhésion des gens. Donc de ce point de vue-là, j'étais satisfait. Mais je n'ai pas mesuré à l'époque que pour un certain nombre d'autres dirigeants démocrates-chrétiens, cette situation-là était une situation qui ne pouvait plus être acceptée pendant plus longtemps. Et donc on est en 1979, c'est l'élection. Helmut Kohl arrive au pouvoir en 1981. Je cite de mémoire. Première réunion que nous avons avec Helmut Kohl dans les instances du Parti démocrate-chrétien européen, voilà l'objectif. Battre les socialistes, première force, non seulement en voix, mais en sièges. Là, nous sommes entrés dans une autre logique, si vous voulez, la période proprement démocrate-chrétienne au sens où je vous l'ai décrite tout à l'heure, elle a duré six, sept ans, je dirais, de 1976 à 1982-83. À partir de ce moment-là, le terrain est devenu meuble.

[Étienne Deschamps] Oui, parce que précisément une des dimensions importantes dans l'histoire du PPE, ce sont ses élargissements successifs. Ses adhésions successives et l'impact que cela a sur la cohérence du projet initial.

[Gérard Deprez] En fait, tout change, tout change. Au début des années 1980, parce qu'on va passer, et ça va s'amplifier ultérieurement quand vous aurez les difficultés de la démocratie chrétienne italienne, que vous aurez les problèmes de la démocratie chrétienne française, UDF et tout ça. Les choses changent parce que le centre de gravité de la démocratie chrétienne qui, conceptuellement, apparaissait comme étant bénéluxienne, italo-bénéluxienne si vous voulez, va passer maintenant avec l'arrivée d'Helmut Kohl à la chancellerie fédérale d'Allemagne de manière décisive dans les mains d'Helmut Kohl et de la CDU. Et à partir de ce moment-là, imperceptiblement, les choses vont se différencier par rapport à ce qui était notre esprit à nous, à l'origine. Je ne dis pas que c'était le bon, je dis que c'était le nôtre.

[Étienne Deschamps] Est-ce que vous êtes en train de me dire que *de facto*, la CDU, la CSU ont mis... ont fait en quelque sorte un peu main basse sur le PPE?

[Gérard Deprez] Non, non, je ne le dirais pas comme ça. Je dirais que l'autorité d'Helmut Kohl et la puissance d'Helmut Kohl, quand en certains moments... Je vais vous raconter une anecdote. Je participais à beaucoup de réunions démocrates-chrétiennes à l'époque où Helmut Kohl est devenu chancelier fédéral. Et il l'est resté longtemps. Et il était patron de la CDU. Et il était donc l'homme le plus puissant du PPE. Donc quand nous avions une réunion – je résume – mais quand on me demandait – j'avais passé une après-midi en réunion à un sommet démocrate-chrétien – et on me demandait de résumer la réunion. Et je la résumais de la manière suivante: le président ouvre la séance et dit: «Helmut, tu as la parole.» Helmut avait terminé. Deuxième partie de la réunion, *applause*. Et troisième partie de la réunion: «Merci Helmut.» Donc il y a eu... je le dis en riant parce que j'ai à la fois une profonde affection, j'ai eu des différends avec lui, mais j'ai une profonde affection, une grande admiration pour Helmut Kohl. Mais ceux qui n'ont pas vécu ces réunions-là de l'intérieur ne peuvent pas mesurer ce qu'est devenu sous l'autorité, et même compte tenu de la puissance physique d'Helmut Kohl, la démocratie chrétienne allemande et le poids de la démocratie chrétienne allemande et de ses orientations. Avec des symboliques à mourir de rire, quand Helmut Kohl n'était pas un polyglotte multiple. C'était un monoglotte assez fort, et donc dans les réunions, comme nous étions... nous représentions et qu'on parlait diverses langues, à certains moments quelqu'un s'exprimait en italien, quelqu'un s'exprimait en français, un autre s'exprimait en anglais, donc Helmut mettait ses

écouteurs. Et vous saviez quand Helmut Kohl était profondément agacé par un orateur, profondément, il enlevait ses écouteurs.

[Étienne Deschamps] Et personne n'osait rien dire?

[Gérard Deprez] Et personne ne disait rien, mais l'orateur continuait jusqu'au moment où il avait fini. Je me dois en vérité de dire que ça ne m'est pas arrivé, mais j'ai vu en tout cas deux ou trois personnes à qui c'est arrivé.

[Étienne Deschamps] Alors, en 1989, vous avez menacé de quitter le PPE si celui-ci s'élargissait aux conservateurs britanniques et aux conservateurs danois. Pourquoi ce refus et cette décision de votre part?

[Gérard Deprez] En vertu de tout ce que je viens de vous dire, à ce moment-là j'étais absolument convaincu que ce dont l'Europe avait besoin, c'était d'une force centriste, résolument fédéraliste européenne. Et que nous n'avions pas à mettre en notre sein des formations politiques dont l'élan européen était plus mitigé, sinon franchement mitigé, et des gens qui allaient nous déporter sur le flanc droit de la scène politique européenne. Et si vous prenez les conservateurs britanniques en particulier à l'époque et que l'on analysait très ouvertement leur prise de positions sur un certain nombre d'enjeux qui étaient déjà clairs à l'époque, non seulement ce n'était pas des Européens convaincus, mais c'était pire. Ça pouvait devenir des freins et, en tout cas, ils n'avaient rien à faire dans la famille politique qui avait l'ambition à nos yeux d'être le fer de lance de la construction européenne. Donc ces deux éléments-là: que viennent faire dans la famille des «peu» ou «pas» ou «quasi peu» européens ceux qui étaient les consommateurs britanniques – ce qui s'est vérifié d'ailleurs ultérieurement –, et deuxièmement, est-ce que notre choix politique est vraiment d'occuper tout l'échiquier du centre jusqu'à l'extrême centre, jusqu'à l'extrême presque droite, si vous voulez, comme le veulent les Allemands? Parce que chez nos amis démocrates-chrétiens allemands, c'était une hantise. Et cette hantise, elle m'avait été communiquée, expliquée un jour de manière très claire par le patron de la CDU – de la CSU –, le taureau de Bavière.

[Étienne Deschamps] Strauß?

[Gérard Deprez] Strauß, qui était par ailleurs... ce n'était pas du tout l'impression que j'en avais, je raconte un souvenir personnel. J'ai eu un petit-déjeuner avec lui. D'abord, j'ai été sous le charme de son intelligence. Moi, je pensais, on m'avait décrit cet homme comme étant une brute de droite, et je découvrais un homme plein de culture, de finesse, d'esprit d'à-propos dont j'étais assez renversé. Mais il m'a expliqué aussi pour quelles raisons il considérait en particulier qu'en Allemagne, il ne fallait pas laisser l'extrême droite se réinstaller sur la scène politique. Et donc la responsabilité historique des démocrates-chrétiens était d'occuper tout le champ de la droite de manière telle qu'il n'y ait jamais quelqu'un qui vienne prendre une partie de la droite au-delà d'eux. Et cette logique n'a pas de manières aussi radicales que Strauß ne l'avait décrite, mais cette logique-là était d'une manière ou d'une autre ce qui vivait en partie dans la CDU, et compte tenu de leur *challenge* avec les socialistes en Allemagne, dans le système électoral allemand, il se déportait sur la droite. Et nous n'étions pas d'accord parmi les Bénéluxiens, mais l'opposition commençait à diminuer, du fait qu'allait intervenir quelques années plus tard la grande dégringolade des démocrates-chrétiens italiens.

[Étienne Deschamps] Oui, c'est ça, parce que j'allais dire, ce discours, ces questions, ces interrogations, voire ces réticences, vous n'étiez pas le seul à les porter au sein du PPE?

[Gérard Deprez] Non, mais il s'est passé à l'époque pendant les années 1980, je ne dirais pas un affaiblissement, parce qu'au début des années 1980, on a bien tenu la route, assez bien tenu la route avec les démocrates-chrétiens hollandais. On a eu l'époque de van Agt, puis on a eu l'époque de Lubbers. Je peux vous dire, même sur les réticences qu'avaient un certain nombre de responsables politiques, je me souviens, je peux vous dire que même du côté italien, ça s'exprimait. C'était une époque où nous avons eu une grande réunion des responsables démocrates-chrétiens à Pise, en Italie. Et je me souviens qu'Andreotti était là. C'était encore l'époque d'Andreotti. Et Andreotti, dans son style inimitable, a fait aussi des remarques. Bon, ce n'était pas aussi franc que ça peut l'être dans ma bouche ou dans la bouche d'un Hollandais, mais il avait formulé de... Mais ça n'arrêtait pas Helmut Kohl. Helmut Kohl avait choisi un cap. C'était impressionnant parce qu'il ne le faisait pas de manière agressive mais il l'imposait naturellement si vous voulez, et donc on avait beau faire des objections, on sentait qu'il y a eu une mécanique qui se mettait en route et qu'elle arriverait de manière quasi inéluctable à produire le résultat.

[Étienne Deschamps] Pour rester dans la même thématique, et vingt ans plus tard, est-ce que vous partagez l'opinion de ceux qui fustigent une fuite en avant idéologique du PPE et qui présentent celui-ci comme un parti qui aurait favorisé l'émergence d'une Europe de droite, à travers sa collaboration avec les conservateurs britanniques, avec les conservateurs danois mais aussi avec le Parti populaire d'Aznar en Espagne et le parti de Forza Italia de Berlusconi en Italie?

[Gérard Deprez] Je vais vous dire quelque chose d'extrêmement paradoxal. Autant j'affirme avec netteté que ça a été une volonté d'Helmut Kohl, de la CDU-CSU, et puis progressivement d'une série d'autres partis qui les ont ralliés, je dirais, qui sont entrés dans leur... N'oubliez pas, qu'on n'oublie pas, Helmut Kohl chancelier fédéral pendant dix-huit ans et patron du plus grand parti démocratique d'Europe occidentale, à l'époque, avant l'effondrement du mur et la démocratisation relative de la Russie. Donc c'est une puissance particulière. Mais autant, l'objectif était clair, constituer au niveau européen un rassemblement des forces politiques qui soit de nature à devenir la première force politique, non seulement en voix, mais en sièges au Parlement européen. Autant je ne peux pas vous dire que j'ai constaté au niveau du contenu de la politique qui a été menée par lui que c'était une politique, je veux dire, dans son chef en tout cas, qui virait à droite, qui était moins européenne. Au contraire, il a posé l'acte, pour un Allemand le plus extraordinairement difficile qui soit, il a sacrifié le D-Mark. Donc ce n'est pas rien, quand on sait ce que le D-Mark a signifié dans la réhabilitation de l'Allemagne de l'après-guerre. Et donc il y a un effet paradoxal en ce sens que la stratégie est claire au niveau des partis européens et au niveau de la force parlementaire européenne. Mais il ne me semble pas que ce soit une caution qui soit donnée opérationnellement pour une droitisation de la politique à mener, ni au niveau européen, ni au niveau national. En tout cas, je ne l'ai pas perçu, sauf à l'un ou l'autre épisode sur lequel peut-être nous reviendrons, notamment à l'occasion de ce qui s'est passé en Autriche quand Schüssel a formé son gouvernement avec Haider.

[Étienne Deschamps] Selon vous, est-ce qu'à travers les fondations politiques ou à travers l'Union européenne des démocrates-chrétiens, le PPE a joué un rôle dans la mise en place d'un nouveau système de partis démocratiques en Europe centrale et orientale après 1989 et l'effondrement du communisme?

[Gérard Deprez] Ça me semble évident. Ça me semble évident, mais je n'ai pas été dans ce rôle-là un

acteur significatif et en tout cas pas de premier plan. En fait, la ligne de front – si je peux ainsi m'exprimer – et les principaux acteurs de soutien aux forces démocratiques et même d'aide à la constitution objective de certains types de courants politiques se sont produits énormément à partir des Allemands, des partis politiques allemands, des fondations, des grandes fondations, et dans une certaine mesure, à partir d'alliés proches de la CDU allemande qui se trouvait à ce moment-là du côté hollandais notamment et nordique. Donc je considère comme étant une évidence que le Parti populaire européen a joué un rôle important, sinon décisif, par rapport à un certain nombre de formations politiques. Et je pense que les acteurs de ce changement ont été essentiellement les Allemands ou ceux qui partageaient la vision des Allemands et qui les ont aidés à le réaliser.

[Étienne Deschamps] On le sait, les Belges ont traditionnellement joué un rôle de premier plan dans la politique européenne et en particulier au sein des partis transnationaux; on peut citer Guy Spitaels, Willy Claes, Willy De Clercq, Annemie Neyts, Guy Verhofstadt, Léo Tindemans, Wilfried Martens. Comment expliquez-vous cette situation, et croyez-vous en une vocation particulière des petits pays dans la construction de l'Europe?

[Gérard Deprez] Oui. Bon, ça me semble évident. Ça me semble évident pour le pays d'abord. Il suffit de refaire un tout petit peu l'histoire et d'imaginer que le continent européen serait retravaillé par le nationalisme et le protectionnisme, coincée comme elle l'est entre la puissance économique allemande, la puissance étatique française et la puissance nationale hollandaise; je dirais, on est au départ très mal. Donc, en Belgique, je pense que l'engagement européen et l'investissement dans la construction européenne est la meilleure politique que les Belges puissent pratiquer à l'intérieur comme à l'extérieur de... Si on n'avait qu'une politique à mener au niveau de nos relations extérieures, c'est celle-là qu'il faudrait mener, et la seule, la bonne est celle qui est dans l'intérêt de tout le monde et qui est consensuelle par ailleurs, entre le nord, le centre et le sud, ce qui – avouez le – n'est pas trop mal en Belgique. Mais je pense aussi qu'il y a un autre élément qui joue. Dans certaines constructions européennes, vous avez des pays puissants. Ces pays sont puissants par leur masse, par leur poids, et du fait de cette puissance, ils effraient un peu. Et donc, où quelqu'un qui est en concurrence avec eux pour le leadership n'a pas envie que ce soit l'autre grand qui l'exerce. Il veut bien renoncer au sien, à la condition que l'autre grand y renonce également. Et donc ainsi, assez souvent dans les organisations européennes émerge une candidature d'un petit pays. Ce n'est qu'exceptionnellement que des candidatures de grands pays émergent à des fonctions importantes. Regardez au niveau de la Commission européenne, vous avez eu deux formidables présidents, selon moi, deux parmi les plus grands: Hallstein pour l'Allemagne et Jacques Delors pour la France. Tous les autres épisodes ont été dans des présidences venant pour l'essentiel d'autres petits pays, donc plus souvent qu'à leur tour, des pays pas trop importants. Prenez les formations politiques dont vous avez parlé. Faire cohabiter les Français dans une formation politique qui est dominée en permanence par un Allemand, ça chatouille leur orgueil national. L'inverse est aussi vrai. Si vous prenez un Belge, le plus souvent flamand d'ailleurs – parce que vous avez bien cité quelques francophones –, mais le plus souvent flamand, qui en plus parle le français et l'allemand en plus du néerlandais, il fait le consensus assez général. Sans compter le fait qu'intellectuellement – et mon expérience m'a permis de le vérifier –, et contrairement à la mauvaise image qu'elles peuvent avoir dans leur propre pays, les élites politiques belges ne sont pas intellectuellement tarées par rapport aux représentants des autres pays. Elles peuvent faire preuve d'intelligence, de créativité, de compréhension, de sens de la persuasion, d'habileté tactique, et donc je crois que c'est ces éléments-là qui font que nous sommes naturellement européens. Chez nous, ce n'est pas un acte de foi, c'est un acte de baptême si vous voulez ainsi l'exprimer. Que d'un autre côté, les puissances neutralisent entre elles, qu'en troisième lieu les gens de chez nous servent facilement de liens et d'éléments d'identification compte tenu de leur capacité linguistique, et quatrième que d'une manière générale, ils sont quand même assez bien formés, vous avez l'explication d'une partie du phénomène. C'est ça qui vient de se passer aussi avec Herman van Rompuy.

[Étienne Deschamps] En tant que Belge, et en tant que président du PSC, comment avez-vous vécu en 1994 les tensions internes au CVP entre Wilfried Martens, alors président du PPE, et Léo Tindemans, président sortant du groupe PPE, pour accéder à la présidence du groupe parlementaire PPE au sein de l'Assemblée?

[Gérard Deprez] Oui. Ça a été un épisode assez délicat. Mais... d'abord pour moi, ce n'était pas un épisode nouveau. Pour ceux qui connaissent comme je l'ai un peu connue, du fait de mes fonctions, la vie politique belge, la nature des relations et des conflits entre Léo Tindemans et Wilfried Martens a été une des constantes, je dirais, de la fin des années 1970 et des années 1980, puisqu'un des moments très difficiles de l'histoire du CVP a été à la fin des années 1970 de ne plus choisir Léo Tindemans comme figure emblématique de Premier ministre, mais de confier la responsabilité à Wilfried Martens, alors que Léo Tindemans l'avait fait pendant la période précédente. Donc le conflit n'était pas surprenant. Première chose.

Deuxièmement, en plus, je n'avais aucune difficulté pour faire un choix. J'ai toujours été dans le camp de Martens et beaucoup plus tiède dans le camp de Léo Tindemans. Donc personnellement, mon choix était fait dès la première minute où la question s'est posée. Troisièmement, à l'intérieur de la délégation belge du Parlement européen, je n'étais pas seul à être de cet avis. Nous étions plusieurs... je dirais Raf, Raf Chanterie était encore là à l'époque. Je crois que Mathieu Grosch venait d'arriver, si je ne me trompe pas – je n'ai plus le paysage complet – mais je pense que nous étions majoritaires à souhaiter que ce soit Wilfried Martens, pour deux raisons. La première, c'est que de notre expérience, nous avons toujours vu Wilfried Martens s'investir davantage dans des fonctions de direction d'un groupe ou d'un parti que Léo Tindemans qui est plus... je veux dire comme ministre des Affaires étrangères, qui est plus une personnalité autonome mais moins organisatrice et moins managériale, si vous voulez. Et deux, parce qu'il nous aurait semblé – allez, le terme est un peu fort, mais je vais l'utiliser quand même! – inconvenant que, placés devant un choix entre le président du PPE, parlementaire européen et en fonction comme président, et un ancien président du PPE, mais lui aussi parlementaire européen, on choisisse l'ancien président plutôt que celui qui était en fonction. Il me semble que le choix n'était pas... il n'y avait pas de vrai choix, même si – et nous en avons été conscients – pour Léo Tindemans, il me semble que ça a été une blessure importante.

[Étienne Deschamps] Et jamais ce débat n'a pris un tour belgo-belge au sein du groupe ou du parti?

[Gérard Deprez] C'est resté très localisé en fait, parce qu'on savait très bien que le match, disons, pour la présidence du groupe allait se jouer entre ces deux personnalités-là. Et une sorte de règle implicite, si vous voulez, à l'intérieur du groupe du PPE au Parlement européen, c'est que quelqu'un qui n'est pas soutenu par sa délégation nationale ne peut pas avoir l'ambition de devenir le président de tout le monde. Il faut au moins qu'il ait pu faire l'unité à l'intérieur de sa délégation nationale. Et donc c'est la raison pour laquelle il fallait que ce soit nous qui tranchions entre les deux candidatures, en disant: «La délégation belge présente la candidature de Wilfried Martens».

[Étienne Deschamps] Donc le verdict, on le connaît. C'est Wilfried Martens qui est choisi pour présider le groupe parlementaire, tout en conservant la présidence du parti. Est-ce que ce cumul des fonctions entre 1994 et 1999 a eu des conséquences sur les activités de ces deux structures, groupes et partis, qui demeurent distinctes?

[Gérard Deprez] Alors, la première personne pour laquelle ça a eu un impact, c'est Wilfried Martens. Donc c'est celui qui est le plus qualifié pour en parler. C'est celui qui a eu la charge de travail, qui a eu les désagrèments, qui a eu les fonctions de représentation. Donc pour lui, à mon avis, il est indiscutable que ça a été une période dense, en termes d'activité professionnelle et de déplacement. Deux, je pense – mais je n'ai pas toute l'histoire des dossiers que nous avons traités à ce moment-là –, mais je pense qu'objectivement, ça a été un atout que la même personne puisse connaître la sensibilité du groupe ou la position des chefs de gouvernement et des principaux dirigeants politiques européens pour organiser mieux la cohérence de l'action au niveau européen. Ça me semble d'une évidence totale. Donc que c'était un atout.

Cela dit, je suis resté assez longtemps au Parlement européen. Et je n'ai jamais eu l'impression pendant cette période-là que l'autonomie du groupe était plus faible qu'elle ne l'avait été à d'autres moments. Pourquoi? Parce qu'il y a en fait une assez forte autonomie de fonctionnement du groupe parlementaire. Et que les arbitrages, quand il y a des arbitrages à faire, se font à l'intérieur du groupe entre les ténors du groupe et les ténors des grandes délégations. Et donc, il ne m'a pas semblé en tout cas que pendant la période de Wilfried Martens, double président – président du parti et président de groupe –, il y avait une sorte de tutelle qui était exercée sur le groupe. Pas du tout. J'ai eu l'impression que la dynamique de fonctionnement restait la même. Mais il est vraisemblable – il faudrait que je reprenne des exemples sur certains dossiers, mais je ne les ai pas en tête – il est vraisemblable que ça a facilité la prise de position plus cohérente et plus consensuelle à l'intérieur de la famille chrétienne-démocrate européenne.

[Étienne Deschamps] Avez-vous le souvenir d'événements au cours desquels, au contraire, l'articulation entre la présidence du groupe et la présidence du parti ou entre les activités du groupe et les activités du parti n'ait pas été optimale?

[Gérard Deprez] Il y a des moments... Je pense que c'était à l'époque de notre... mais il faudrait que je revoie mon calendrier. L'affaire Schüssel-Haider... là, il m'a semblé qu'à l'intérieur du groupe, il y avait beaucoup plus de gens qui étaient réticents qu'il n'y en avait eu parmi les responsables politiques du PPE. Et donc là, vous sentez à ce moment-là une partie, je dirais, de l'autonomie du groupe par rapport au parti. Et là, à certains moments, il m'a semblé que les frictions entre les dirigeants des partis nationaux comme tels et le groupe parlementaire étaient plus délicates à manier.

[Étienne Deschamps] Le PPE – et c'est sans doute une de ses forces – a été le premier parti transnational à organiser de façon systématique des réunions de chefs de partis et des chefs de gouvernement PPE avant chaque sommet européen. Selon vous, quel est le rôle et quelle est l'efficacité réelle de ces réunions?

[Gérard Deprez] Je crois qu'on peut distinguer plusieurs périodes. Je le dis avec humour. À l'époque Kohl, ça avait l'avantage que tout le monde savait ce que Kohl pensait. Et donc tout le monde était bien au courant de la position qui allait être occupée par la plus grande force politique démocrate-chrétienne et par l'État le plus solide économiquement au niveau européen. Donc c'est important quand même. Mais il pouvait aussi lui formuler des objections et lui demander de tenir compte d'un certain nombre d'éléments. Je dis ça en riant parce que je pense que ça a été vrai. Mais en toute hypothèse, il me semble qu'il y a trois éléments importants dans ces réunions-là. Le premier, c'est que – et l'expérience me l'a appris dans d'autres missions – des dirigeants qui ne se connaissent pas, qui ne se parlent pas franchement avant des décisions importantes perdent toujours quelque chose. Parce que vous n'avez sinon que les messages de votre chancellerie, vous n'avez que les notes, vous

n'avez pas l'interlocuteur en face qui peut dire: «Tu sais, là j'ai vraiment un problème. Si je fais ça, je risque d'obtenir ceci, je risque d'avoir ça.» Donc cet élément-là de connaissance, à mon avis, est un paramètre essentiel de la réussite, de la cohérence d'une famille politique. Deuxièmement, je pense qu'on se dit quand même un certain nombre de choses dans ces réunions. Moi, j'en ai vécu quelques-unes dans lesquelles on dit là-dessus: «Ça, on veut quand même!» On ne va pas le dire au début pour ne pas alerter les autres, mais ça, pour nous, c'est vraiment quelque chose d'important. Donc d'une manière ou d'une autre, on organise sans le proclamer, parce que les résultats de ces réunions sont discrets sauf si on estime opportun de publier un communiqué. Et le troisième élément est que – comment vous dire cela? – ça fait réfléchir les autres. Ceux qui ne sont pas... parce qu'ils se disent: «Si les démocrates-chrétiens pensent ça, on a intérêt quand même à s'ajuster ou à faire ceci ou ça.» Donc c'est un mécanisme qui, par ces trois types d'éléments-là, à mon avis, entraîne une dialectique de la réussite plus forte sur un certain nombre d'enjeux.

[Étienne Deschamps] Et vous pensez que réellement ça a un impact sur le cours des choses?

[Gérard Deprez] Oui. Vous avez... vous avez des moments dans lesquels, dans une réunion comme cela, si vous débloquez un dossier qui est important pour un des partenaires, vous aurez l'appui de ce partenaire pour un autre dossier important, qui peut être de l'intérêt de tout le monde. Et je crois que ça s'est déjà produit.

[Étienne Deschamps] Alors, les partis transnationaux européens en tant que tels ont été – on le sait – reconnus par le traité de Maastricht, qui a reconnu leur rôle dans la mise au point et dans l'adoption de toute une série de décisions au niveau européen. Vous souvenez-vous d'un rôle particulier joué par le PPE, précisément pour faire inscrire dans le traité de Maastricht la reconnaissance des partis et dix ans plus tard la mise au point d'un règlement sur le statut juridique et sur le financement des partis politiques?

[Gérard Deprez] Oui. Je me souviens... Je me souviens de réunions de chefs de partis et de chefs de gouvernement démocrates-chrétiens dans lesquelles on a fixé ça comme objectif explicite, comme un des objectifs à atteindre très précisément. Et c'était d'ailleurs encore, c'était à la grande époque d'Helmut Kohl et donc de la présidence de Wilfried Martens à la tête du PPE. Et je me souviens aussi de réunions très claires du groupe démocrate-chrétien du Parlement européen, pas seulement de lui, mais en tout cas de lui, enfin pour dire que dans le traité de Maastricht, c'était un des objectifs qu'il fallait obtenir. Ça je pense que c'est objectivement quelque chose qui a été soutenu avec une très grande force et une très grande cohérence de la part des démocrates-chrétiens. Pas exclusivement, mais en tout cas, oui, de manière assez nette et assez homogène.

[Étienne Deschamps] Et la mise au point d'un règlement sur le statut juridique et sur le financement des partis européens...

[Gérard Deprez] J'ai moins suivi cela.

[Étienne Deschamps] Qu'est-ce que ça a changé pour le parti?

[Gérard Deprez] Eh bien, ça leur donne beaucoup d'argent. Je n'ai pas les chiffres en tête. Je n'ai pas

les chiffres en tête, mais sans compter le fonctionnement du groupe parlementaire, donc du groupe du PPE, le parti en tant que tel, le Parti populaire européen doit recevoir maintenant, selon les règles de financement, ils reçoivent une subvention qui peut correspondre à 85 % de leurs dépenses totales, les 15 % étant financés par les contributions des partis membres. Donc c'est 85 % glissant, si vous voulez, puisqu'il faut que les 15 % soient aussi sur la table. Mais si ma mémoire est fidèle, pour un parti comme le Parti populaire européen, le montant de ces 85 % ne doit pas être éloigné, par an, de trois à quatre millions d'euros. À quoi il faut ajouter le financement de la fondation, qui est jointe aussi; une fondation européenne qui est jointe au parti pour financer des activités qui ne sont pas politiquement partisans mais qui peuvent être un support intellectuel de l'activité politique du parti. Et qui porte aussi, par dizaines de milliers d'euros, par centaines de milliers d'euros, mais plus qu'un million d'euros, peut-être deux millions d'euros. Donc ça fait des moyens financiers. Ce qui veut dire que ça permet aux partis politiques européens de véritablement fonctionner, c'est-à-dire d'avoir un siège, d'avoir du personnel, d'être capable de faire des publications, d'inviter des experts. Donc tout ce qui fait la dynamique réelle d'un parti politique au niveau national. Donc je pense que ça, c'est un élément important. Le seul élément qui est difficile, à mon avis, et qui n'a pas encore trouvé de solutions, parce que je n'ai pas trouvé un seul exemple dans lequel ça se passait bien, c'est l'articulation du parti européen avec les partis nationaux en tant que tels. En fait, ce sont des sphères relativement autonomes, si vous voulez. À l'exception du contenu de la politique européenne, le reste n'a pas énormément de cohérence.

[Étienne Deschamps] Au début des années 1980 déjà, Thomas Jansen, qui à l'époque était encore secrétaire général du PPE, explique d'ailleurs dans plusieurs de ses publications à quel point le parti a du mal à irriguer auprès des militants de base, si je puis dire, dans chacun des pays et dans chacun des partis consécutifs du PPE. Est-ce que vous avez le sentiment, vingt ou vingt-cinq ans plus tard, que la situation demeure la même?

[Gérard Deprez] Oui. Oui, parce que je l'ai connu pendant vingt-cinq ans, je l'ai connu sous le double aspect. Je l'ai connu comme président de parti, en même temps comme parlementaire européen. Alors je peux faire référence à mon expérience personnelle. J'ai été candidat à des élections nationales et à des élections européennes à l'époque où j'étais président de parti. Quand, comme président de parti, je faisais un meeting électoral dans une agglomération d'une vingtaine de milliers d'habitants, par exemple dans le centre du pays, je pouvais mobiliser à l'époque. Je ne dis pas qu'on le ferait encore maintenant. Mais je pouvais mobiliser à l'époque pour ce meeting-là trois cents personnes par exemple. Je venais un ou deux ans plus tard, toujours président de parti, mais comme candidat aux élections européennes, faire le même meeting, adressant le même message et les mêmes invitations au même nombre de gens, je rassemblais bon an mal an entre trente et quarante personnes. Donc la même personne, investie de la même autorité, dans le même endroit mais simplement avec la différence de l'enjeu national ou européen. Et je ne suis jamais parvenu et je ne crois pas qu'il y ait un seul parti dans lequel on y soit parvenu véritablement, à modifier ce *gap*, cet espèce de trou de mobilisation qu'il y a entre l'engagement national et l'engagement européen et qu'il y a, à mon avis, beaucoup de racines et de raisons d'être.

[Étienne Deschamps] Ce que vous dites va dans le sens des parlementaires nationaux qui expliquent régulièrement que s'ils s'investissent trop dans la politique étrangère et singulièrement européenne, ils mettent leur mandat en jeu lors des élections suivantes.

[Gérard Deprez] Oui. C'est à la fois regrettable et compréhensible. Et je l'ai vécu comme parlementaire européen. Je vais prendre l'exemple du parlementaire européen. En particulier dans un pays comme la Belgique, mais c'est vrai aussi dans certains pays comme la France. D'abord la

circonscription est grande. Vous êtes le candidat d'une grande circonscription, c'est l'ensemble du monde francophone, toute la Wallonie et l'arrondissement de Bruxelles à Vilvorde. Et du côté francophone, si je ne me trompe pas, nous n'avons plus maintenant que onze députés, je crois, ou... Bien, je cite de mémoire parce que je sais qu'on en a perdu aux dernières élections suite à l'élargissement. Onze personnes pour 4,4 millions d'habitants ou 4,5 millions d'habitants, les gens n'ont pas un rapport direct avec leurs parlementaires. Donc il y a un effet d'éloignement qui est profond si vous voulez. Et on ne peut pas dire: «C'est mon parlementaire.» Parce que c'est un parlementaire qui est élu à l'échelle de toute la circonscription de toute la grande... C'est pire en Espagne. En Espagne, vous avez un scrutin de listes nationales, dans lequel vous n'avez même pas la possibilité de voter préférentiellement pour un candidat. Donc vous avez une liste de noms avec un point au-dessus de la liste, et vous votez pour la liste. C'est un scrutin de listes. Vous n'avez même pas besoin de lire les noms, la seule chose qui est sûre c'est que seront élus ceux qui sont dans l'ordre de la liste. Bon... En France, les circonscriptions européennes ne correspondent à rien du tout, c'est un découpage absolument cauchemardesque ou abracadabrantique, comme disait Jacques Chirac. Donc l'effet d'éloignement est terrible. Les hommes politiques qui ont le plus la cote auprès des électeurs sont ceux qui sont les plus proches. C'est leur bourgmestre, c'est leur conseiller communal et c'est leur élu dans les circonscriptions uninominales à un tour. On connaît son député. Donc la première chose, c'est l'éloignement.

La deuxième chose, c'est qu'il y a une grande différence, si vous êtes parlementaire, entre un parlementaire européen et un parlementaire national. Un parlementaire national peut prendre l'initiative de déposer des propositions de lois. Il vient de se passer quelque chose. On veut renforcer les peines contre les délinquants, on veut donner davantage d'argent aux services d'incendie, on veut imposer un cadastre des *pipes* qui sont dans le sous-sol pour avoir les capacités de détection et prendre les mesures nécessaires. Lui peut déposer une proposition de loi. Un parlementaire européen n'a pas le pouvoir de déposer une proposition de loi. Aucun d'entre eux ne pourra jamais dire: «J'ai été à l'initiative de cette législation.» Tout ce qu'il peut faire, c'est se faire reconnaître comme rapporteur sur un dossier important, une directive ou un règlement dont il n'est pas l'auteur. Bien. Mais il y a pire. Et c'est là que les choses sont extraordinairement difficiles pour les parlementaires européens, et pas seulement pour les parlementaires, pour la légitimité des institutions européennes. Et je le dis, je l'analyse froidement mais je n'ai pas la réponse. Ce que nous faisons au Parlement européen, les grandes législations européennes – je ne parle pas des règlements, de temps en temps, il y a un règlement qui s'applique d'office: *scumbridge* [sic] ou quelques autres – mais ce n'est pas le cas en majorité. Dans le cadre de la codécision, qu'est-ce que nous faisons? Le plus souvent des directives. Nous votons les directives au niveau européen. Une fois que nous avons voté ces directives au niveau européen, quand le citoyen d'un État membre se rend-il compte qu'il se passe quelque chose? Deux ou trois ans après. Pourquoi? Bien, parce qu'il y a une législation nationale qui doit transposer dans le droit national l'essentiel de la directive avec éventuellement quelques espaces de libertés qui ont été laissés par le législateur européen. Mais au moment où on débat de cette directive au Parlement national, les parlementaires nationaux ne disent pas: «Nous sommes occupés à appliquer la directive européenne de...» Ils disent: «Non, on protège l'environnement. Voilà la législation qui définit les zones Natura 2000.» «Voilà les subventions supplémentaires que nous allons octroyer aux agriculteurs» ou «Voilà les sauvegardes que nous allons obtenir pour la poste, en cas de maintien du domaine préservé de la poste, et pendant quel délai nous allons l'obtenir.» Et donc le travail qui a été fait par le parlementaire européen, du fait de la directive et de cette espèce de médiation par la législation nationale, le travail de législateur européen n'est pas directement perceptible.

Parce qu'il y a le troisième élément, qui est que, sauf exception, la presse nationale ne commence à s'intéresser qu'au moment de la transposition nationale. Parce que c'est à ce moment-là que ça va toucher les concitoyens et donc les lecteurs de journaux. Et donc quand vous ajoutez ces trois éléments-là, l'éloignement, la médiation par les Parlements nationaux et la manière dont fonctionnent

les médias, vous comprenez que pour un citoyen moyen, normal, même bien intentionné, même pro-européen, avoir une idée précise de la contribution objective des parlementaires européens au développement de l'Europe et de la démocratie européenne, c'est quelque chose de difficile et de délicat. L'ennui, c'est que je n'ai pas la réponse. Parce que je ne vois pas comment demain on peut supprimer les directives européennes et les remplacer toutes par des règlements, parce que les États membres n'accepteront jamais, et qu'il y a une partie de souplesse que l'on doit laisser pour s'adapter aux situations nationales. Donc je crois que ce *gap*-là est un *gap* qui va rester et qui s'ajoute à un autre qui fait que du fait que les États nationaux sont compétents pour les choses qui, je dirais, touchent le plus les gens – les salaires, les impôts, la sécurité sociale, allez... les allocations de chômage, les allocations familiales, le remboursement des soins de santé, de maladie, la fixation des salaires, le taux d'imposition –, les grandes figures nationales sont par définition toujours beaucoup plus populaires que les grandes figures européennes. C'est pour ça que j'ai toujours dit, même comme parlementaire européen, j'ai toujours dit: «Ne créons jamais les conditions dans lesquelles les élites nationales deviennent anti-européennes et que nous sommes les seuls à avoir la légitimité européenne. Parce que si un jour, dans un scrutin dans un pays, on doit choisir entre des députés nationaux et les grandes figures politiques nationales qui seront devenues antieuropéennes et les parlements intereuropéens qui diront "Non, il faut croire à l'Europe", le résultat est pourri.» L'urgence dans toutes les choses, selon moi, c'est de faire en sorte que les dirigeants nationaux, nationaux soient aussi européens que les parlementaires européens.

[Étienne Deschamps] Alors, on a vu ce qu'il en était pour le fonctionnement interne du PPE. Comment, au sein du Parlement, le travail s'opère-t-il entre les groupes politiques ? Y a-t-il concertation, y a-t-il collaboration, y a-t-il préparation en amont? Première chose. Et deuxième chose: que répondre aux critiques, que répondre aux détracteurs qui reprochent à la fois au PPE et au Parti socialiste européen de se partager de *facto* la direction du Parlement?

[Gérard Deprez] Ça fait beaucoup de questions. Et beaucoup de questions différentes. Prenons l'exemple de plusieurs directives. Disons, vous avez des directives qui ne posent pas beaucoup de problèmes parce qu'il y a une sorte de large consensus entre les groupes politiques qui ont un rapporteur de qualité. C'est une matière qui n'est pas trop problématique ou qui ne touche pas fondamentalement aux intérêts nationaux d'un ou de deux grands pays, et qui est rendue nécessaire soit parce que la science en a établi l'évidence, soit parce qu'un grand scandale vient de se produire. Là, c'est le rapporteur qui entraîne assez vite l'adhésion autour de son rapport qu'il a présenté en commission et la plénière suit.

Vous avez un deuxième type de rapport plus problématique. C'est ceux qui portent sur des enjeux qui engagent les valeurs ou les convictions. Quand vous avez par exemple des programmes de recherche, que ces programmes de recherche peuvent impliquer le fait de savoir si des recherches sur des embryons surnuméraires sont autorisées ou pas, sur les techniques de procréation. Là, dans ces cas-là, vous avez tendance, au niveau européen, à avoir une polarisation entre camps. Donc vous ne parviendrez pas, sauf très rarement et parfois sur des enjeux très limités, à mettre d'accord une large majorité du Parlement européen. La majorité se fait toujours, et assez souvent sur ces matières-là, une petite marge dans un sens ou dans l'autre, en fonction de la nature du contexte général, de la personnalité du rapporteur, de son habileté, etc.

Et puis vous avez un troisième problème. Je parlais de REACH tout à l'heure, donc l'évaluation, l'enregistrement et l'autorisation des substances chimiques. Dossier colossal. Intérêts colossaux; la chimie européenne, en particulier la chimie allemande, la chimie française; on parle de milliards de milliards en termes de recherche, en termes d'investissements, en termes de rentrées et de millions

d'emplois. Quand vous avez un dossier comme celui-là et que vous avez des approches assez différentes au départ entre les groupes politiques..., comme vous ne pouvez arriver à une législation qu'à la condition d'avoir la majorité des deux tiers – pas des deux tiers, qualifiée pardon – la majorité qualifiée à l'intérieur du Parlement, si les écologistes adoptent une position radicalement procente [*sic*] et humaine et donc visent à interdire tout de suite un certain nombre de substances, si quelques libéraux adoptent une position radicalement pro-industrielle en disant: «Non, pas de limitations, parce que sinon on va tuer nos emplois. C'est la concurrence américaine qui va s'en employer. Pas de limitations.», que les groupes nationalistes prennent encore une position radicale pour une autre raison, si vous n'avez pas dans un parlement comme ça deux grands groupes qui, à eux deux, sont capables d'atteindre la majorité qualifiée, il est difficile sinon impossible d'arriver à un accord. Et donc, ce n'est pas les accords qui ont existé, qui existent entre les deux groupes politiques, les deux grands groupes politiques, auxquels se joint assez souvent d'ailleurs le groupe libéral et démocrate, puisqu'il préfère en être que d'être dehors, puisqu'il a aussi la possibilité d'influencer. C'est une mécanique qui est systématiquement renforcée. Et le recours à ce type de technique est encouragé structurellement par la mécanique de décisions européenne. S'il vous faut des majorités qualifiées et si vous voulez en être sûr, le meilleur moyen de l'obtenir est d'avoir un accord entre les groupes les plus puissants du Parlement. Ceux qui ont essayé à un certain moment – et ça a parfois réussi mais pas toujours – de se passer de cette grande mécanique pour faire une coalition alternative, ils ne sont sûrs qu'une fois sur deux, je dirais. Et donc ce n'est pas qu'une... Je ne défends pas... parce que... vous savez que je n'appartiens plus à ce groupe – il m'arrive de le regretter d'ailleurs –, je ne défends pas le comportement du PPE ou le comportement du PSE, je dis que la mécanique pousse à ça.

[Étienne Deschamps] Les groupes politiques clairement identifiés, c'est une chose. Il existe aussi, c'est moins connu, des intergroupes. Est-ce qu'il vous est arrivé de faire partie d'intergroupes sur un thème particulier, et d'une façon générale, quel est le rôle de ces organes informels, d'une certaine manière, au sein du Parlement européen?

[Gérard Deprez] Alors, les intergroupes, il y en a de divers ordres, de divers degrés de crédibilité. Il a d'ailleurs fallu les réglementer parce qu'à un certain moment, ça proliférait et donc il y avait des problèmes, même de logistique, parce qu'il fallait obtenir des réunions. En plus, la mauvaise habitude de ces intergroupes, c'était de se réunir pendant les sessions plénières à Strasbourg; donc ça rentre en concurrence avec les activités de la plénière, etc. Bon, je passe un peu là-dessus. Il y a des groupes, des intergroupes très sérieux. Il y en a qui sont très importants mais qui ne sont pas nécessaires. Allez, j'ai fait partie de beaucoup de groupes. Je suis un *aficionado* de l'Espagne. J'adore l'Espagne. Je suis un chrétien historique, mais je suis aussi ou j'essaie d'être un humaniste européen, donc j'aime bien le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle. Il y a eu un intergroupe «Santiago de Compostela». Chouette, parce qu'il y avait des parlementaires français, espagnols. Vous connaissez le *Camino*, le *Camino* a traversé divers types de pays, il y en a plusieurs, etc. C'est chouette, ça permet aussi à certains moments de faire prendre conscience à certains de la nécessité d'entretenir le chemin ou de faire des auberges ou des choses pareilles, mais vous ne pouvez pas dire que ce soit stratégique ou crucial pour la cause européenne finalement. Je suis membre, j'étais membre de l'intergroupe «Vin», présidé par une des figures emblématiques du Parlement européen, Astrid Lulling, notre compatriote luxembourgeoise Astrid – magnifique Astrid! –, qui est surtout un lobby – allez, il faut dire les choses comme elles sont! – qui vise à certains moments à protéger le vin, lorsqu'il est question d'étiquetage: est-ce qu'on va imposer, comme c'est le cas dans certains autres types d'aliments, de mettre sur le vin tous les produits qui sont intervenus? Donc ça intervient sur les appellations contrôlées, ça intervient pour protéger à certains moments les vins de Moselle, parce qu'ils ont recours à telles techniques alors que d'autres n'ont pas recours à telles techniques. Donc il y a des intergroupes qui fonctionnent véritablement comme des lobbys. Et puis il y a des intergroupes qui sont, je dirais, beaucoup plus créatifs, beaucoup plus denses. Vous avez des intergroupes «Constitutions européennes», vous avez un intergroupe

institutionnel – là où vous avez des figures emblématiques du Parlement, de véritables débats – et qui est orienté vers la projection dans le futur. Donc vous avez des intergroupes terriblement différents. J'ai participé aux trois catégories. Aucune n'est essentielle, si vous voulez, si ce n'est la troisième dont je viens de parler, qui fait que là, au-delà des clivages des formations politiques, des partis politiques et des nationalités, sur des enjeux importants, il y a une véritable réflexion, une véritable projection dans le futur et déjà des préarbitrages pour essayer de soulever les réticences des uns et des autres. Des constructions de préconsensus, si vous voulez, pour faire aboutir certaines revendications. Et là, dans certains – il y en a deux ou trois comme ça – dans certains de ces groupes-là, vous pouvez véritablement faire du travail.

[Étienne Deschamps] Alors, si on revient quelque peu sur les tensions internes au sein du PPE, vous avez cité tout à l'heure l'exemple de l'affaire autrichienne. Effectivement, en 2000, le PPE est très divisé par des débats très vifs au sujet de l'attitude à prendre à l'égard de Wolfgang Schäuble, le chancelier allemand (*sic*) [autrichien], qui envisage de constituer un gouvernement à Vienne avec le populiste du Parti libéral autrichien...

[Gérard Deprez] Jörg Haider...

[Étienne Deschamps] Jörg Haider... Quel souvenir gardez-vous des tensions au sein du PPE par rapport à cette décision autrichienne et avez-vous personnellement participé à Strasbourg aux réunions du groupe Schuman, initié par François Bayrou, à cette occasion?

[Gérard Deprez] Je réponds tout de suite à la dernière question. J'ai été depuis la première réunion jusqu'à la fin de mon mandat membre, au moment où il a continué à exister, membre du groupe Schuman de manière claire et sans aucune espèce d'ambiguïté.

Deuxièmement, quel était le problème à ce moment-là? Très objectivement, on peut dire – je parle du groupe et moins des réunions de présidents de partis auxquelles je ne participais plus à ce moment-là, puisque je n'étais plus en charge – très objectivement, on était divisés, je crois qu'il y a... on était divisés et embarrassés. Certains pour des raisons principielles, d'autres pour des raisons, je dirais, tactiques devant l'opinion publique en disant: «Ce n'est pas quelque chose à faire.» Certains pour des raisons principielles en disant «On ne pactise jamais avec ces gens-là, on ne fait pas un gouvernement avec ces gens-là». Beaucoup de Français étaient sur cette ligne-là d'ailleurs puisque vous savez qu'en France, même la droite de l'UMP refuse de pactiser avec le Front national. Donc c'était profondément choquant. Et des gens étaient profondément choqués sur le plan principiel, d'autres sur le plan plus tactique. Mais surtout ce dont il faut se rendre compte, c'est que le climat était détérioré par l'offensive politique et médiatique des autres familles politiques. Il faut se souvenir qu'à ce moment-là, nous avions en Belgique un ministre des Affaires étrangères – qui est un bon ami par ailleurs, mais que je peux rosser à certaines occasions parce qu'il fait des sottises – qui a publiquement fait des déclarations en invitant les Belges à ne plus aller skier en Autriche. Donc vous imaginez l'état de l'opinion publique à ce moment-là. Donc je me souviens de réunions dans lesquelles nous devions débattre ces choses-là au groupe. On venait de rencontrer des collègues socialistes dans les couloirs qui avaient dit: «Quoi? Pactiser avec les fascistes maintenant?» Les libéraux qui disaient: «Mais enfin, qu'est-ce qui vous arrive? Vous ne mesurez pas la gravité de ce que vous êtes occupés à faire. Quel exemple les démocrates-chrétiens donnent à l'Europe! Vous n'allez quand même pas vous mettre à la botte des fascistes!» Donc l'atmosphère extérieure, le contexte extérieur exerçait une pression considérable. Et donc les débats étaient extraordinairement vifs et on ne s'en est tiré en fait que par un subterfuge et une technique, je dirais, de postposer le règlement du problème, puisqu'on a créé un

groupe qui était chargé d'aller voir, si je me souviens bien, d'évaluer la situation, de remettre un rapport. Ce qui est intervenu quelques mois plus tard et qui a été accueilli dans une indifférence quasi générale parce que, dans l'intervalle, le centre de gravité des préoccupations de l'opinion publique s'était déplacé et que, au Parlement européen, d'autres préoccupations avaient pris le dessus. Mais le moment a été un moment très dur parce que, pour certains, c'était une affaire de principes, pour d'autres qui, a priori, étaient moins gravement touchés, la pression politique venant de l'extérieur et la pression médiatique étaient fortes, oui.

[Étienne Deschamps] Mais comment expliquer le fait que Wolfgang Schüssel, qui était membre depuis plusieurs années du PPE, n'ait pas, semble-t-il, anticipé ces réactions? Il savait qu'en proposant à Jörg Haider de négocier un éventuel gouvernement... je suppose qu'il imaginait, il pouvait se douter qu'au sein de sa propre famille politique au niveau européen...

[Gérard Deprez] Je ne vais pas me prononcer. Je ne vais pas me prononcer sur la situation autrichienne et sur ce qu'il a fait à ce moment-là. J'étais moins choqué que d'autres. Pourquoi? Eh bien, parce que pour différentes raisons – et je ne les maîtrise pas toutes – le système politique autrichien a ainsi évolué au cours de ces dernières années qu'il n'était quasiment plus possible en Autriche de faire autre chose que des gouvernements de grande coalition entre les chrétiens-démocrates et les socialistes. Donc, que dans un système comme ça, comment voulez-vous punir une coalition si ce n'est pour voter un parti qui dénonce l'existence de cette coalition et qui dit: «Il faut y mettre fin.»? Donc à un certain moment, il ne faut pas oublier que le verdict des urnes était tombé. Et donc que cette formation politique avait représenté à ces élections – je cite de mémoire – plus de 20 % des voix, je ne sais plus exactement combien. Et donc que le système politique autrichien était paralysé et que Schüssel a utilisé cette solution-là pour le déverrouiller. À mon avis, ils n'en ont pas tiré toutes les leçons, puisque le système électoral est resté le même et que le problème n'est pas réglé. Mais on ne peut pas dire sur la base de l'expérience qui a été menée par Schüssel à ce moment-là, et considérant les choses rétrospectivement, que Schüssel a aidé l'extrême droite à s'installer en Autriche. C'est au contraire l'inverse. Donc c'était le pari qu'il a fait et qui a entraîné à la fois des questions de principes et des questions d'opportunités, et si on en juge par ce qui est advenu maintenant, on pense que le pari pouvait être joué.

[Étienne Deschamps] Mais c'est une fameuse remise en cause du principe du cordon sanitaire.

[Gérard Deprez] Ah oui, je suis d'accord. Ah oui, je suis d'accord. Ce que je ne ferais jamais... Je ne m'autorise pas facilement à juger ce qui se fait dans d'autres pays, parce que je sais que chez nous, il y a un certain nombre de contraintes auxquelles nous avons des difficultés à échapper et...

[Étienne Deschamps] Et quelles étaient les ambitions, selon vous, de François Bayrou en créant le groupe Schuman auquel vous avez participé?

[Gérard Deprez] Je crois qu'à ce moment-là, François Bayrou avait exactement les mêmes préoccupations que celles que nous avons, dont je vous ai parlé – je l'ai bien connu à ce moment-là, François! Il était dans l'esprit des pères fondateurs et dans l'esprit de l'équipe qui a négocié les statuts et le premier programme du PPE. C'est-à-dire un courant d'inspiration démocrate-chrétienne, ce qui veut dire: conception personnaliste, pas de dérives conservatrices et pas de contacts avec l'extrême droite. Et un malaise très fort devant ce double marécage dans lequel on avait l'impression que le PPE était occupé à s'engager à ce moment-là. Ne plus savoir s'il était véritablement européen ou pas,

compte tenu de la position qu'adoptaient de plus en plus les Britanniques qui devenaient, ne l'oublions pas, insupportables à ce moment-là, parce qu'ils négociaient une autonomie renforcée à l'intérieur du groupe du PPE, qu'ils ont d'ailleurs obtenue, et qui a fait que, avec beaucoup d'autres, nous sommes partis. Et ce marécage sur le plan de l'engagement européen, et ce marécage sur le plan politique, en disant: «Mais ce n'est pas vrai, maintenant on va jusque-là!» Et c'est l'image qui va rester accolée de manière structurelle à nous. Et ça, c'est une double dénaturation de ce que nous sommes. Et c'est ce qui l'exprimait très clairement dans la fondation du groupe Schuman. Schuman, Schuman, Schuman!

[Étienne Deschamps] Alors, si je puis dire, l'affaire va se cristalliser au moment de la crise autrichienne, mais aussi après les élections de 2004, puisque vous quittez à ce moment-là le PPE et que vous rejoignez le Parti démocrate européen, le PDE, qui vient d'être créé par François Bayrou précisément et par Francesco Rutelli pour l'Italie. Quelles étaient, selon vous, la part des raisons de politique intérieure, de politique nationale, et d'autre part, la part de convictions européennes dans cette décision de faire scission en quelque sorte et de créer une nouvelle structure?

[Gérard Deprez] C'est une question difficile, sonder en profondeur les reins et les cœurs n'appartient qu'à Dieu, donc on ne peut faire que des conjectures. Je pense qu'il faut être clair. Les deux motivations ont joué. Il y a eu des motivations d'ordre national, il y a eu des motivations d'ordre, je dirais européen, d'engagement européen et il y a eu des motivations strictement politiques. Les motivations nationales: il est clair que depuis un certain moment, François Bayrou se sentait très mal; il était à l'époque – il ne faut pas l'oublier – membre du groupe; il se sentait très mal de cohabiter dans le même groupe que les amis de monsieur Sarkozy, avec l'UMP et les positions prises par un certain nombre des membres de cet UMP qui ne correspondent pas particulièrement à ce que lui pense et veut. Donc le malaise était réel. Il y avait un véritable embarras national de se trouver dans le même groupe politique au Parlement européen que certains de l'UMP. Mais il y avait aussi un véritable problème européen. N'oubliez pas qu'il s'est passé à ce moment-là deux choses qui nous ont marqués terriblement. Et moi, c'est l'essentiel de ma motivation. Je n'avais pas la première partie des motivations de François Bayrou. Il y a deux choses qui nous ont meurtris profondément. La première, c'est que sans véritablement le dire à personne, la direction du groupe PPE au Parlement européen a négocié en secret avec les conservateurs britanniques un élargissement de leur zone d'autonomie, qui se traduit à la fois sur le plan financier, sur le plan du personnel qui est mis à leur disposition et qui relève exclusivement de leur autorité qui n'a plus rien à voir avec le personnel du groupe. Mais pire, qu'ils ont le droit publiquement – ce qui ne leur avait jamais été reconnu jusqu'à ce moment-là –, devant les enceintes du Parlement européen, d'exprimer ouvertement leurs convictions qui sont à la fois eurosceptiques, contre l'euro et contre le projet de constitution européenne dont nous sommes les plus fervents et les plus ardents défenseurs. Donc notre réaction a été: «Mais vous allez aller jusqu'où au PPE pour être les plus forts? À prendre des gens dans votre groupe, qui défendent des idées exactement opposées à celles qui ont fondé votre naissance et qui justifient votre existence et votre crédibilité européenne? Ça, nous ne pouvons pas le tolérer.» Et donc nous n'avons pas créé le Parti démocrate européen *en stoemelings* après les élections. Nous avons annoncé au groupe du PPE – je me souviens – dramatiquement des moments dans lesquels - j'aimais beaucoup ce groupe – dans lesquels j'ai annoncé: «Si vous faites ça, nous ne pourrons pas rester et nous serons un certain nombre à partir.»

Et troisièmement, il y avait, me semble-t-il, certaines raisons politiques que je peux expliquer de la manière suivante. C'est que le groupe de François Bayrou – ce n'était pas des raisons nationales, c'était vraiment des raisons politiques –, le groupe de François Bayrou était encapsulé, si vous voulez, dans la délégation française du PPE. Donc tous les postes de responsabilités à l'intérieur du PPE étaient dévolus pour l'essentiel aux gens de la partie la plus importante de la délégation française, c'est-à-dire la délégation UMP. Et les amis de François Bayrou n'avaient que des miettes, tandis que la

négociation dans un autre groupe a permis au groupe du MoDem, qui était à l'époque le groupe de l'UDF, de devenir une des véritables composantes d'un nouveau groupe, d'avoir des vice-présidents à lui et d'avoir des présidents de commission et un véritable poids structurel à l'intérieur du groupe politique.

[Étienne Deschamps] Et avec l'expérience, quel bilan tirez-vous de cette expérience du Parti démocrate européen?

[Gérard Deprez] Écoutez, je vais vous dire... la première chose d'abord que je dois dire, c'est que je pense que nous avons raison, puisque nous avons dit: «Tout ce que vous êtes occupés à faire en plus, ça ne servira à rien. Parce qu'il arrivera un moment dans lequel ils vont être – les conservateurs britanniques en particulier – tellement travaillés par leur euroscepticisme qu'ils ne pourront pas rester. Ou que le prix qu'il vous faudra payer pour les garder deviendra à ce point intolérable que vous-même vous aurez envie de les mettre dehors. Alors faites l'économie de tout ça.» Ils n'ont pas fait l'économie; résultat des courses, c'est que les conservateurs britanniques sont quand même partis et qu'ils fondent un groupe politique actuellement dont le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il ne rassemble pas les éléments les plus moteurs de la construction européenne, ni les plus créateurs, je dirais, de bonnes gouvernances européennes. Donc, je regrette que le PPE ait fait ça. Je pouvais cohabiter avec certains conservateurs britanniques à l'intérieur du groupe, il y en avait de remarquables, donc j'ai des amis personnels dans le groupe, de grands professionnels de l'action parlementaire et qui avaient une conviction européenne beaucoup plus affirmée que leur groupe ne le leur permettait de l'exprimer. Donc il y avait des gens remarquables, mais à partir du moment où la direction du parti a décidé de prendre cette voie anti-européenne, parce que ce n'était pas moins qu'une voie anti-européenne... il ne faut pas oublier que Cameron faisait campagne sur le fait qu'il y aurait un référendum pour savoir si la Grande-Bretagne resterait dans l'Union européenne. Il allait soumettre le traité à référendum populaire. Je n'ai jamais compris comment le PPE avait pu avaler cette couleuvre-là. Et donc je regrette parce qu'il me semble que ce qui s'est passé n'était pas inévitable.

[Étienne Deschamps] Et que reste-t-il aujourd'hui de cette ambition du Parti démocrate européen?

[Gérard Deprez] Le Parti démocrate européen, il faut être franc, il faut distinguer d'abord le groupe libéral démocrate au Parlement européen et le parti. Le groupe libéral démocrate, où j'ai siégé pendant la dernière législature suite aux événements dont nous venons de parler, est un parti qui est, avec Graham Watson et maintenant avec Guy Verhofstadt, bien dirigé, qui travaille bien, qui est performant avec des gens de qualité, avec une très grande liberté de ton. Beaucoup plus grande qu'à l'intérieur du PPE. Pourquoi? Parce qu'on est moins nombreux d'abord. Donc on peut parler, les réunions de groupe ont un sens, puisqu'on est moins de cent. Quand vous êtes trois cents dans un groupe politique, vous ne savez pas organiser un débat, surtout si vous voulez respecter les délais des contraintes parlementaires. Donc je pense que j'ai été très heureux dans le groupe, tout en gardant d'ailleurs mes liens personnels avec la plupart de mes collègues du Parti populaire européen. Mais j'ai été très content de travailler dans leur groupe, parce que c'était vraiment un bon groupe. Le Parti démocrate européen a eu une existence plus problématique, disons. Les deux pierres angulaires de ce mouvement – il y a des formations politiques qui viennent de divers pays, qui viennent du Pays Basque, qui viennent de Pologne, qui viennent de Slovaquie, qui viennent de Tchéquie, qui viennent de Chypre, enfin je ne vais pas les mentionner toutes –, donc on respecte tous les critères qui permettent d'être un parti politique existant au niveau européen, réellement existant au niveau européen. Mais pour l'instant, il est dans un état assez problématique, je dirais, pour deux raisons: la première, c'est que Francesco Rutelli a des difficultés à trouver ses marques en Italie pour l'instant. On

ne peut pas dire qu'il bénéficie d'un grand soutien populaire. Il a été objectivement le fondateur de La Margherita, qui était une expérience qui a réussi. Il saborde La Margherita pour rentrer dans le Parti démocrate italien qui se révèle être un échec et il quitte le Parti démocrate italien pour créer maintenant *Alleanza per l'Italia* dont le résultat aux élections régionales n'a pas été spectaculaire. Et tout le monde doit bien reconnaître que les dernières élections qui ont eu lieu en France n'ont pas été particulièrement profitables au MoDem. Donc du fait que les deux piliers centraux du Parti démocrate sont dans cet embarras, le Parti démocrate pour l'instant vit une période très difficile, oui.

3. Le rôle et le fonctionnement du Parlement européen

[Étienne Deschamps] Alors, Monsieur Deprez, vous avez été élu pour la première fois au Parlement européen en 1984. Est-ce que l'Assemblée, sa manière de fonctionner, sa composition correspondait à l'époque à l'idée que vous vous en faisiez ou non?

[Gérard Deprez] Pas vraiment. Mais la vérité m'oblige à dire que je ne peux pas comparer avec une autre assemblée parce que je n'avais pas été membre d'une autre assemblée au préalable. Donc quand je suis arrivé, c'était ma première expérience parlementaire. Alors ce qui m'a frappé et le souvenir que je garde des premières années en 1984, c'était une époque dans laquelle les pouvoirs du Parlement européen, comme vous le savez, étaient extraordinairement limités. Pour l'essentiel, on n'avait aucun pouvoir budgétaire, et en matière de législation, on avait surtout de la consultation et de la procédure de coopération. Autant dire rien du tout, parce que le Conseil faisait exactement ce qu'il voulait avec les positions du Parlement européen. Donc ce que j'ai gardé comme impression de l'époque la plus forte, c'est que c'était une assemblée où l'on parlait, où l'on parlait. On parlait tout le temps, dans plusieurs langues évidemment, mais c'était une assemblée où on parlait beaucoup et je dois dire que j'étais complètement sidéré parce que ça me semble un peu surréaliste, autant de paroles pour aussi peu de résultats. Donc c'est vraiment la première impression que j'ai gardée, en tout cas des premières années du mandat parlementaire. Ça a changé fondamentalement à partir du moment où les pouvoirs du Parlement européen ont été étendus après le traité de Maastricht.

[Étienne Deschamps] Alors, vous avez été parlementaire pendant vingt-cinq ans; parlementaire européen pendant vingt-cinq ans. Comment expliquez-vous aujourd'hui que malgré l'extension – vous venez de le dire – progressive et significative des pouvoirs du Parlement, comment expliquez-vous le fait que les parlementaires européens et le travail des parlementaires européens restent encore majoritairement peu ou mal connus des citoyens et des électeurs?

[Gérard Deprez] Il y a beaucoup de raisons. Il y a une raison qui est assez générale, je dirais dans la plupart des pays, à l'exception des grands moments de la vie parlementaire, quand il y a par exemple à l'Assemblée nationale française ou bien au Bundestag... quand vous avez des crises politiques, ou des choses comme ça, des moments d'intense émotion, eh bien je dirais, les citoyens s'intéressent véritablement à ce que font les parlementaires à ce moment-là et aux prises de positions qui sont les leurs. Sinon, en régime courant, vous savez, se faire valoir comme parlementaire sur le travail parlementaire, même au niveau national, c'est extraordinairement difficile. Vous existez essentiellement quand vous avez des responsabilités politiques de type président de parti ou des responsabilités ministérielles, je dirais d'une manière générale des responsabilités exécutives. Donc je dirais, le désintérêt relatif des citoyens pour le Parlement européen a une base commune avec le désintérêt des électeurs pour le travail strictement parlementaire. Les citoyens s'intéressent beaucoup aux décisions de l'exécutif.

Deuxièmement, vous avez un effet d'éloignement quand même. Ce qui se passe à Bruxelles ou ce qui se passe à Strasbourg au plan européen, quand vous regardez la place que ça occupe dans les médias, par exemple en Belgique, par rapport à la place qu'occupent les événements politiques nationaux, il n'y a pas de comparaison. Et si vous allez en France, c'est la même chose, sinon pire. Et je ne sais pas quelle est la situation par exemple en Allemagne.

Alors, il y a un troisième élément aussi, en Belgique, qui tient au système électoral, c'est que la plupart de nos parlementaires, de nos députés sont élus dans des circonscriptions qui ont une certaine dimension. Donc vous avez encore une chance de pouvoir les connaître. Les députés européens sont élus dans une circonscription francophone, donc qui regroupe toute la partie francophone de la Belgique. Donc pour que les gens sachent quels sont leurs élus européens, ce n'est déjà pas tellement simple. Ils les connaissent au niveau du Parlement belge. Ils ont beaucoup plus de difficultés à les connaître au niveau européen. Et puis, il y a une autre raison, je pense. Je ne sais pas si j'en ai déjà parlé, mais c'est quelque chose qui me frappe de plus en plus. Même dans la situation actuelle, quand nous faisons un travail législatif fondamental par le biais de la codécision entre le Parlement et le Conseil, et que nous approuvons une directive, cette directive n'est pas applicable en soi dans les différents pays. Elle doit passer par la transposition dans le droit national. Donc elle ne touche les citoyens qu'à partir du moment où le droit national en fait une loi ou un décret ou une ordonnance selon le système juridique de chacun des pays. Donc il n'y a aucun lien direct, si vous voulez, entre des mesures qui touchent des citoyens et le vote qui a été exprimé par le parlementaire européen. À la limite, pour le citoyen, c'est le vote de son député national qui crée cette situation-là. Il n'a pas conscience que c'est la transposition dans le droit national d'une directive européenne.

Donc tout à la fois, je dirais, l'éloignement, la circonscription et la mécanique institutionnelle font que le travail d'un parlementaire européen est extraordinairement difficile à connaître et à apprécier.

[Étienne Deschamps] Et est-ce que précisément cette difficulté de mieux faire connaître auprès des citoyens et des électeurs potentiels le travail que l'on fait en tant que parlementaire européen, est-ce que cette difficulté explique, selon vous, en tout ou partie, le taux, les taux qui restent très importants, d'élections en élections, les taux d'abstentionnisme lors des élections européennes?

[Gérard Deprez] Oui, vous êtes très gentil quand vous dites que les taux d'abstention restent très importants. Malheureusement, ils ne sont pas seulement importants, le taux d'abstention s'aggrave pratiquement d'une élection à l'autre. Et il n'est pas beaucoup meilleur dans les nouveaux pays qui, en principe, viennent d'adhérer à quelque chose auquel ils ont aspiré pendant une très longue période. Je crois qu'il y a ces éléments-là qui jouent, donc les gens ne voient pas bien quel est le rôle du Parlement européen en matière de législation, en vertu de ce que je vous ai expliqué. Il y a la nature de la circonscription qui doit jouer un rôle et puis il y a – il faut avoir le courage de l'aborder – le fait que par rapport aux attentes qui avaient été exprimées à un certain moment sur l'entrée dans l'Union européenne, pour le citoyen moyen qui n'est pas directement touché par une mesure notamment en matière agricole ou autre, l'impact direct de ce que peut faire le Parlement européen n'apparaît pas du tout devant l'opinion publique. On s'intéresse, l'opinion publique s'intéresse un certain moment à un sommet européen, à un Conseil des ministres qui prend des décisions opérationnelles, et de temps en temps, mais d'une manière extraordinairement rare, à l'une ou l'autre grande décision européenne quand elle a eu un écho médiatique important, comme ça a été le cas par exemple pour la directive retour en ce qui concerne les illégaux, comme ça a été le cas dans une moindre mesure pour la directive relative à l'agrégation de produits chimiques, comme ça a été le cas, beaucoup plus fort, de la directive Bolkestein. Parce que là, ça touchait plus directement la psychologie des gens qui travaillent puisqu'ils disaient: «Demain, on risque de me mettre en concurrence avec un travailleur polonais, roumain ou letton ou autre, qui va venir à des conditions qui sont sans commune mesure

avec la mienne, et donc qui va me rafler mon travail.» Donc, je pense qu'à l'exception de ces grands moments-là, la contribution significative en termes de légistique et en termes d'impact pratique du Parlement européen sur la vie des gens est perçue comme étant très faible.

[Étienne Deschamps] Et dans ce cadre-là, dans un tel contexte, qu'est-ce que vous pensez d'une solution de réformes proposée par le parlementaire européen britannique Andrew Duff de créer une circonscription paneuropéenne, transnationale, des listes également transnationales, le tout dans un contexte d'uniformisation des systèmes électoraux? Est-ce que ce sont des idées qui, pour vous, ont des chances, premièrement, d'être acceptées et deuxièmement, de donner des résultats concrets?

[Gérard Deprez] Alors, sur votre première question «Est-ce que ça a des chances d'être accepté?», je pense qu'il faudrait encore du temps, en tout cas, pour que ça soit accepté par les différents gouvernements des différents pays. En particulier les listes transnationales. Il ne me semble pas qu'au niveau des gouvernements ou même des parlements nationaux, il y ait une grande attractivité pour ce genre de mécanique. Deuxièmement, si vous me demandez si personnellement je suis partisan de cela, je vous répondrai directement oui. Pour une raison simple, je suis un fédéraliste européen. Donc, qui dit fédéraliste européen dit qu'on doit avoir au niveau européen un système politique qui va dans le sens du fédéralisme. Or ce que nous avons pour l'instant avec des circonscriptions politiques nationales, c'est au mieux du confédéralisme ou de l'intergouvernemental – on peut l'appeler comme on veut.

Et donc personnellement, je suis partisan d'avoir en tout cas une grande circonscription au niveau de l'ensemble de l'Europe, qui ferait aussi que chacune des grandes formations politiques désignerait un leader qui serait la tête de liste qui serait présentée dans toute l'Europe et qui aurait pour mission d'être le candidat de cette liste, dans l'éventualité où ce parti ou cette liste serait appelé à fournir quelqu'un pour la présidence de la Commission. Mais, quant à vous dire si ça réglerait le problème de la distance entre les citoyens et l'Union européenne, je ne pense pas. Je ne pense pas que l'on réduira la distance qui s'est installée, pas seulement au niveau européen, aussi au niveau national; parce que l'abstention augmente aussi très souvent dans les différents pays au niveau national par la technique électorale. Le problème de la légitimation des politiques et de la confiance des citoyens dans la politique, on n'y répondra pas par de la technique électorale. On y répondra par le fait qu'on crée un système politique dans lequel les aspirations des citoyens... en tout cas les citoyens ont la conviction que leurs aspirations sont prises au sérieux et sont traitées de manière adéquate par les instances qui doivent y apporter une réponse.

[Étienne Deschamps] Alors, au sein du Parlement européen, vous aviez, vous comme vos collègues belges, un statut un peu particulier. Parce que étant Belge, évidemment, vous êtes beaucoup à Bruxelles, donc vous n'avez pas, si je puis dire, à être écartelé entre une circonscription géographiquement éloignée de Bruxelles ou de Strasbourg. En tant que Belge, en tant que responsable politique belge, pourriez-vous expliquer quelle est à vos yeux l'importance de conserver à Bruxelles le siège du Parlement, le siège de la Commission et le siège du Conseil?

[Gérard Deprez] Alors, pour tous les Européens, je vois deux avantages. Pour tous les Européens. Je vois deux avantages qui me semblent relativement évidents. Toutes les études ont montré, toutes les études sérieuses ont montré le coût du déménagement et de la dispersion des sièges, ne fût-ce que par les voyages incessants que ça représente, y compris pour les parlementaires ou les assistants, pour les fonctionnaires, pour le matériel, etc. Donc on évalue à deux cent cinquante ou deux cent soixante ou deux cent soixante-dix millions d'euros par an le coût de cette dispersion des sièges. Deuxièmement,

le deuxième avantage pour tous les Européens me semblerait être aussi que dans tous les États nationaux, vous n'avez pas de dispersion des sièges pour, je dirais, le centre de gravité politique du pays. Vous avez à Paris le gouvernement et l'Assemblée nationale. Vous avez à Berlin le gouvernement fédéral et vous avez le Bundestag. Vous avez à Londres la Chambre des communes et vous avez le gouvernement. Donc du côté de la symbolique, si vous voulez, c'est extraordinairement important que toutes les institutions politiques, à la fois celles qui représentent, celles qui dirigent et qui doivent être contrôlées se trouvent dans un même lieu. Donc je pense que ces deux éléments-là ont une énorme importance du point de vue de l'opinion publique. Ça choque beaucoup de citoyens, je m'en suis rendu compte quand j'allais à Strasbourg et qu'on me disait: «Mais comment est-ce que vous pouvez justifier cela?» Je disais: «Je ne sais pas le justifier autrement que de vous dire que c'est un accord qui a été passé entre les chefs d'État et de gouvernement et que pour le défaire, il faut l'unanimité. Et qu'il y a un certain nombre de gens qui ne l'accepteront pas facilement, un certain nombre de pays, y compris un pays pour lequel j'ai beaucoup d'estime, qui est la France et aussi pour un autre qui est à côté de la Belgique, qui s'appelle le Grand-duché de Luxembourg.» Donc ça ne changera pas facilement. Si je me place maintenant du point de vue belge, ce qui est un point de vue relativement égoïste, je pense que la centralisation à Bruxelles de toutes les institutions européennes représenterait en plus un avantage considérable sur le plan économique par les ressources supplémentaires que ça apporte, puisque les calculs qui ont été faits montrent que la Belgique tire un avantage considérable de la localisation sur son sol des institutions européennes.

[Étienne Deschamps] Vous avez évoqué le faible taux de participation lors des élections européennes dans les pays qui ont adhéré récemment, les pays issus de l'ancien bloc soviétique. Au-delà du critère strictement quantitatif et donc de l'augmentation du nombre de parlementaires au sein même de l'Assemblée, comment avez-vous vécu, comment dirais-je, l'impact qu'ont pu avoir les élargissements successifs sur le fonctionnement même de l'institution?

[Gérard Deprez] Il y a eu plusieurs types d'impacts. Je vais commencer par le moins important mais qui n'est pas le moins significatif. Vous avez eu un impact linguistique d'abord. Donc au fur et à mesure dans l'Assemblée dans laquelle je suis entré, en 1984, on parlait essentiellement français. Pas en assemblée plénière, puisque chacun pouvait parler sa langue, mais la plupart des contacts informels, etc. se faisaient essentiellement en français. La plupart des notes étaient en français. Au fur et à mesure des élargissements – et ça se manifeste de plus en plus clairement maintenant – l'anglais s'est imposé comme langue de travail. Et quelqu'un qui est infirme sur le plan linguistique du point de vue de l'anglais n'a pratiquement pas de possibilités de se faire comprendre dans les contacts informels qui ont lieu et dans lesquels se passent beaucoup de choses. Notamment lorsqu'il y a des conflits entre les groupes politiques sur un certain nombre de dispositions, des directives à approuver, etc. Donc ça, ça a été véritablement le premier changement.

Le deuxième changement qui m'a aussi frappé, c'est que – pour une part importante d'ailleurs – les gens des nouveaux pays n'ayant pas l'expérience démocratique que nous avons eue de notre côté et cette espèce de pratique un peu du compromis d'un langage qui jette des ponts sont arrivés avec des visions idéologiques beaucoup plus carrées. Et donc celui qui est libéral et qui vient d'un nouveau pays, en règle générale il est bien plus libéral qu'un libéral belge ou qu'un libéral français ou qu'un libéral britannique. Il est libéral au sens du libéralisme traditionnel, tel qu'il a commencé par les premiers penseurs il y a deux siècles. C'est vraiment une philosophie libérale. Celui qui est un socialiste de gauche, il est vraiment socialiste de gauche. Et donc vous avez eu, je dirais, non pas un durcissement – parce que ce n'est pas vrai – mais vous avez eu une connotation, une tonalité dans un certain nombre de débats qui a pris plus de... je dirais qui a introduit plus de clivages que ce n'était le cas auparavant, en tout cas au niveau des discours.

Troisièmement, dans les groupes politiques, ça a eu un impact aussi, parce que les groupes politiques sont devenus beaucoup plus hétérogènes et donc la discipline de groupe a été plus difficile à faire accepter. Ce qui veut dire aussi que par rapport à un certain nombre de votes, la discipline de vote a diminué et l'appréciation personnelle est devenue plus grande. Donc il y a eu une prévisibilité moins grande du résultat des votes, en vertu notamment du fait que certains des partenaires qui sont arrivés avaient des vues un peu plus radicales que celles de groupes politiques qui ont l'habitude de faire des compromis. Ce sont en tout cas trois des éléments qui m'ont frappés. Je dois ajouter néanmoins – et ça m'a totalement surpris – la rapidité avec laquelle dans la plupart des cas les représentants des nouveaux pays se sont socialisés à l'univers du Parlement européen et y ont très rapidement pris des positions importantes, soit en se faisant respecter individuellement pour leurs qualités individuelles ou politiques, soit parce qu'ils sont arrivés très rapidement à prendre des positions importantes dans les différentes commissions ou au Parlement, comme c'est le cas maintenant. Ça, c'est vraiment quelque chose qui m'a surpris et, par un certain côté, qui m'a fasciné.

[Étienne Deschamps] Alors, au cours des vingt-cinq dernières années, deux grandes évolutions, effectivement, dans le cadre du Parlement européen: changements sociologiques, quantitatifs d'une part, et puis – vous l'avez dit tout à l'heure – élargissement, agrandissement des pouvoirs de l'Assemblée. Comment avez-vous vécu au fil des traités successifs, précisément, cette montée en puissance du Parlement dans le jeu ou le triangle institutionnel communautaire?

[Gérard Deprez] Alors, ça a été extraordinaire comme évolution. Je vous ai dit que la première perception que j'avais eue de l'Assemblée en 1984, quand j'y suis arrivé, c'était une assemblée de parleurs plutôt vindicatifs, parce qu'ils réclamaient... et légitimement, puisque les compétences étaient trop faibles, qu'il n'y avait aucune espèce de responsabilité en matière budgétaire et législative, etc., à partir du moment où... et ça s'est manifesté essentiellement à partir de l'acte unique, au moment où on a commencé à faire toutes les réglementations pour la mise en œuvre du grand marché. Là, on a senti que le travail de légistique devenait beaucoup plus sérieux, donc c'était moins une assemblée de parleurs, si vous voulez, qu'une assemblée dans laquelle le travail technique a commencé. Donc quand vous n'avez qu'à juger une directive, à faire des recommandations mais que vous ne devez pas les assumer, que vous ne devez pas les voter, vous pouvez vous permettre d'être outrancier. À partir du moment où vous allez devoir faire des compromis avec une autre institution, vous réfléchissez à la praticabilité de votre position et à ce que pourrait être une position de repli. Donc le travail est devenu, je dirais, plus fondamental et plus technique dans toutes les réglementations. C'est le deuxième changement important qui s'est produit.

Le troisième changement important a été que, au fur et à mesure de la montée en puissance du Parlement, des compétences du Parlement européen et de l'utilisation de la mécanique de codécision, il a fallu des majorités spéciales. Et donc la majorité spéciale est une mécanique terrible du point de vue du Parlement, parce qu'à ce moment-là il faut avoir une majorité qui représente plus que la moitié des membres effectifs du Parlement pour qu'il y ait une opposition du Parlement. Et là, ça a changé beaucoup la dialectique à l'intérieur du Parlement parce qu'il est quasiment impossible sur base d'un clivage idéologique d'avoir une majorité claire, ou bien alors le Parlement est totalement imprévisible et prend des orientations dans des sens totalement différents. Et vous avez eu objectivement, même si les différences idéologiques n'ont pas diminué, vous avez eu objectivement la nécessité de faire des accords entre les deux grandes formations politiques du Parlement européen pour atteindre la majorité spéciale, qui est requise en deuxième lecture pour avoir une position du Parlement européen. Donc progressivement on a vu monter en puissance à la fois la technicité des débats au niveau du Parlement européen, avec des travaux en commissions qui sont des travaux ardues. Si vous ne maîtrisez pas le dossier, vous ne pouvez pas intervenir. Vous ne pouvez pas venir quand il y a une vraie directive, une directive importante et que vous devez définir la position du Parlement européen, vous ne pouvez pas

venir faire une déclaration idéologique. Vous devez venir justifier d'une position qui se traduit en termes de légistique opérationnelle. Donc ce changement était très important et je vous dis, cette nécessité de... je ne dirai pas de rapprochement parce que... de compromis entre les deux grandes formations politiques du Parlement européen qui ont fait que, souvent, pour d'autres, il n'y avait que le choix d'être exclu de ce compromis ou de s'y rallier.

[Étienne Deschamps] Est-ce que ça a eu des conséquences sur le... – vous êtes sociologue de formation – sur le profil sociologique des élus? Moins politique, plus technique, plus technicien...

[Gérard Deprez] Non, je ne pourrais pas vous dire cela, je ne pourrais pas vous dire cela parce que les élus sont choisis dans les différents pays en fonction d'une logique nationale. Ils ne sont pas choisis en fonction du travail à faire au niveau du Parlement européen. C'est quand vous êtes dans l'Assemblée que vous apprenez le métier. Et ceux qui ne savent pas se plier à ce degré de technicité qui est requis maintenant pour la plupart des directives que le Parlement européen doit voter restent marginaux par rapport au cœur du business du Parlement européen. Si vous ne maîtrisez pas bien par exemple le budget, vous ne savez pas dire grand-chose au moment où il y a des débats à la commission des budgets sur le fait de savoir si on va augmenter les crédits ici ou si on va les augmenter là. Vous pouvez faire des discours idéologiques. Mais ces discours idéologiques n'impressionnent personne, puisque le débat se fait entre des professionnels du budget qui ont en plus des orientations politiques précises à faire prévaloir.

[Étienne Deschamps] Donc, si je vous entends bien, le métier entre guillemets de député européen, c'est un métier qui s'apprend?

[Gérard Deprez] Oui. Et ce qui m'a rendu d'autant plus triste que je ne suis plus resté aux dernières élections au Parlement européen, parce qu'il y a un apprentissage d'un certain temps. Je vois mon collègue monsieur Lamassoure, qui est devenu maintenant président de la commission des budgets, et un solide président de la commission des budgets! Mais ça fait des années qu'il est investi dans le budget. Quand vous arrivez... je me souviens de mon arrivée la première fois dans la commission des budgets, j'ai écouté pendant six mois avant de dire un mot. Parce que j'ai dû – au sens presque étudiantin du terme – bosser pour savoir quels étaient les pouvoirs du Parlement européen et ce qu'on pouvait faire dans le cadre de la négociation avec le Conseil.

[Étienne Deschamps] Et vous n'auriez pas été mieux préparé, mieux armé si vous aviez déjà eu une expérience parlementaire strictement nationale?

[Gérard Deprez] Non, parce que la logique n'est pas la même. Il ne faut jamais oublier que c'est une des différences fondamentales, en tout cas jusqu'à présent, entre la vie dans un Parlement national et la vie au Parlement européen. C'est qu'au Parlement européen, il n'y a pas de majorité, pas d'opposition. Au Parlement national, quand vous êtes dans la majorité – je sais de quoi je parle puisque j'étais président de parti pendant quinze ans, quand vous êtes dans la majorité – vous approuvez. Quand vous êtes dans l'opposition, vous désapprouvez, sauf cas exceptionnel. Au Parlement européen, ça n'est pas comme cela. Il n'y a pas de majorité, il n'y a pas d'opposition. Et donc chacun des groupes doit définir son attitude librement par rapport au projet qui est proposé par la Commission. Et puis définir son attitude au stade ultime par rapport aux dernières propositions que le Conseil met sur la table. Et donc la dynamique est totalement différente.

[Étienne Deschamps] Donc effectivement, vous le dites fort bien, le Parlement européen n'est pas une assemblée parlementaire comme une autre, en tout cas.

[Gérard Deprez] Ce n'est pas une assemblée parlementaire comme les assemblées parlementaires nationales. Mais le corollaire de ce que je viens de vous dire maintenant et qui a été mon expérience personnelle, c'est que comme parlementaire européen vous avez un pouvoir d'appréciation et une liberté beaucoup plus grande que comme parlementaire national. Donc vous devez sur certaines directives faire votre cheminement tout seul. Parce que vous devez participer aux débats dans votre groupe. Et à un certain moment, vous pouvez ne pas être d'accord avec votre groupe qui, d'ailleurs, vous donne la liberté de vote sur certaines matières. Et donc vous devez l'exercer en votre âme et conscience en fonction de ce que vous pensez véritablement.

[Étienne Deschamps] Alors, qu'en est-il effectivement – on en parle souvent dans la presse – du rôle, éventuellement des pouvoirs des lobbyistes par rapport ou au sein du Parlement européen?

[Gérard Deprez] Alors là, c'est extraordinaire! Au début, en 1984 je vous dis, quand c'était l'assemblée des parleurs un peu vindicatifs ou des héros, au sens antique du terme, je ne me souviens pas d'avoir vu quasiment de lobbyistes. On n'était pratiquement sollicités par personne. Et puis, au fur et à mesure que les pouvoirs du Parlement européen se sont accrus et qu'on est entrés dans la mécanique de la codécision, nous avons commencé véritablement à être assaillis. Et on est toujours assaillis, quel que soit le secteur dont vous vous occupez. Vous vous occupez de la défense des animaux, vous avez toute une série d'organisations qui vous bombardent de mails ou de demandes de rendez-vous ou qui vous envoient des courriers ou des pétitions, que ce soit en matière extraordinairement technique pour la défense des consommateurs, dès que vous touchez à la défense des consommateurs. Vous touchez à la santé, à l'interdiction de certains produits, que vous parliez de la directive retour, avec toutes les associations qui se préoccupent des illégaux... Dans tous les domaines! Vous avez au niveau européen maintenant un réseau de lobbys assez extraordinaire, qui n'a d'équivalent, me semble-t-il, qu'au Congrès des États-Unis, parce que je n'ai pas vécu et je n'ai jamais vécu, quelles que soient les responsabilités que j'ai eu à assumer au niveau national, un tel réseau de lobbys, je ne dirais pas d'une telle agressivité mais je dirais d'une telle activité et, à certains moments, d'une telle pression, au point qu'il a fallu réglementer progressivement, comme vous le savez, des réglementations qui ont commencé par dire que les parlementaires ne pouvaient plus rien accepter. Donc on a été contrôlés sur le plan de ce que vous receviez et que vous deviez déclarer comme cadeaux, etc. Il a été une époque où ça n'était pas du tout contrôlé. Puis on a discuté ultérieurement de la création des lobbyistes et du registre. La situation n'est pas encore idéale, mais le fait qu'il ait été nécessaire d'envisager des réglementations montre bien l'importance de tout ce tissu extraordinaire, très diversifié d'ailleurs. Extraordinairement diversifié, puisqu'il y a des secteurs dans lesquels vous n'avez que des organisations non gouvernementales. Lorsque vous discutez «asile» et «immigration», vous avez un réseau d'une densité que vous ne soupçonnez pas, d'organisations qui se manifestent vis-à-vis de vous. Et quand vous êtes dans un domaine relatif à la protection de la santé des consommateurs vis-à-vis de l'interdiction de telle substance, vous avez à la fois un lobby des consommateurs d'un côté, un lobby des industriels de l'autre et parfois un lobby des gouvernements nationaux parce qu'il y a un intérêt économique national important qui est en jeu s'ils ont la maîtrise du marché ou une part significative du marché en ce qui concerne le produit qu'on risque d'interdire. Donc pendant les dernières années, la présence des lobbys a été... ils sont très bien organisés, vous avez maintenant... vous recevez avant les votes des mails. Ils savent exactement – je ne sais pas comment – il arrive qu'ils s'y prennent peut-être... qu'ils envoient des gens suivre les débats. J'ai vu... vous reconnaissez les gens en commissions, et donc ils savent exactement quels sont les amendements qui sont en présence, quelles sont les chances relatives de les voir adopter et donc ils vous proposent un amendement de compromis à déposer le moment venu. Ils vous rédigent des amendements et donc

à la limite vous pourriez faire un travail de parlementaire tout simplement reprenant – ce que font certains d'ailleurs – les propositions d'amendements qui leur sont, si je peux utiliser cette expression un peu vulgaire, fourguées par les lobbyistes.

[Étienne Deschamps] Est-ce que l'on peut, quand on est parlementaire européen, est-ce que l'on peut «échapper à ça»? Parce que les mails... on peut ne pas les lire, les rendez-vous... on peut ne pas les prendre, ou est-ce qu'au contraire...

[Gérard Deprez] Vous pouvez y échapper. Si vous ne faites rien, vous allez y échapper. Je veux dire, si vous ne travaillez pas. Donc si vous ne prenez jamais la parole et si vous n'avez pas de poids, la chance que vous soyez fort sollicité par les lobbyistes est relativement faible. À partir du moment où vous commencez à prendre des responsabilités en particulier dans les secteurs où il y a codécision du Parlement européen, si vous êtes rapporteur, eh bien vous allez voir, là le réseau va arriver. Vous pouvez donner des instructions à vos assistants, chaque fois qu'il y a un mail qui vient de telle association, eh bien vous... poubelle. Mais en fait, vous avez toujours intérêt à voir un peu quelle est la sensibilité, s'il n'y a pas un problème que vous n'avez pas perçu, donc vous n'êtes pas obligé de les suivre mais dans un certain nombre de cas, vous avez intérêt quand même à prendre connaissance de ce qu'ils disent, parce qu'il y a des problèmes que vous n'avez pas vus. Je me souviens de la directive REACH, par exemple, petites et moyennes entreprises ont fait un lobbying qui était particulièrement intelligent parce que cette directive qui avait été conçue au départ essentiellement pour les grandes entreprises risquait de leur imposer des charges insupportables pour elles. Et donc il a fallu revoir le dispositif pour leur permettre d'entrer dans des conditions relativement raisonnables dans le dispositif REACH. Et j'ai vu d'ailleurs que pour l'instant, un certain nombre d'entre elles n'étaient pas encore en mesure de satisfaire aux obligations de la directive, et qu'il y a beaucoup de retard par rapport aux dates limites qui avaient été prévues dans le dispositif.

[Étienne Deschamps] Alors, vous avez évoqué la codécision, la procédure de codécision et donc l'augmentation progressive des pouvoirs du Parlement. Dans quels domaines, selon vous, dans votre propre souvenir, dans quel domaine le pouvoir de codécision s'est-il fait le plus... comment dirais-je, le plus sentir, depuis la mise en œuvre du traité de Maastricht?

[Gérard Deprez] Alors, vous avez de manière positive ou négative, vous avez eu, en ce qui concerne la libéralisation, il a fallu négocier dans un certain nombre de domaines... les délais, par exemple, libéralisation postale, etc. C'est un secteur dans lequel vous aviez des lobbys très puissants aux niveaux nationaux. Et donc le Parlement européen a dû tenir compte de ce qui était praticable ou pas praticable dans son pays. On avait les yeux rivés quand même sur la praticabilité dans son propre pays ou dans un certain nombre de pays. Surtout dans des pays dans lesquels il y a une forte tradition avec une forte syndicalisation avec un fort esprit d'entreprise publique si vous voulez. Donc là, le Parlement européen a joué un rôle. Il a modifié les échéances, il les a retardées. Ça a foiré aussi – pardonnez-moi le terme précis et un peu plat – en ce qui concerne la libéralisation des services portuaires qui n'a pas été approuvée malgré la proposition qui avait été faite par la Commission. Le Parlement européen ne l'a pas approuvée. Le pouvoir s'est fait sentir beaucoup aussi en matière de protection de la santé, de la protection des consommateurs, qui sont des matières extraordinairement sensibles. Et ça s'est fait sentir aussi, même si au moment où je m'en suis occupé, nous n'avions pas un pouvoir de codécision dans toutes les matières, ça s'est fait sentir dans certaines matières relatives à la politique d'asile et d'immigration. Donc il y a le secteur d'énormes industriels. Le secteur de la libéralisation des grands secteurs, le secteur de la protection de la santé et des consommateurs et le secteur de l'asile et de l'immigration sont, de mon expérience, des secteurs en tout cas dans lesquels l'activité de codécision a été particulièrement, je dirais, active et vigilante, et parfois conduisant à un

rejet.

[Étienne Deschamps] Vous avez déjà apporté des éléments de réponse en évoquant la non-existence d'un rapport de majorité à opposition au sein de l'Assemblée, mais comment l'extension des pouvoirs du Parlement a-t-elle changé – si elle les a changés – les rapports, je dirais, stratégiques entre les groupes politiques?

[Gérard Deprez] Entre les groupes politiques, je l'ai abordé, je l'ai abordé un tout petit peu tout à l'heure. Il est clair que dès le moment où vous avez la codécision et la nécessité pour avoir une position du Parlement européen à la majorité spéciale, il est clair que vous ne pouvez pas jouer la droite contre la gauche parce que dans la plupart des cas, ça ne marche pas. Vous ne savez pas quel va être le résultat. Et donc la dynamique des deux grands groupes est devenue le point d'ancrage, si vous voulez, des positions de compromis du Parlement européen. Qui fait que certains groupes se sentent exclus ou pour d'autres raisons idéologiques sont en règle générale dehors. C'est le cas des écolos. Et qu'un troisième groupe auquel j'ai participé n'a dans un certain nombre de cas d'autre choix que de s'y rallier, quitte à procéder à l'un ou l'autre ajustement à la marge. Ça, c'est le premier changement du point de vue de la dynamique des groupes. Mais le changement le plus important n'a pas été celui-là. La dynamique de la codécision a fait que le rapport, la mécanique institutionnelle est devenue, je ne dirais pas, un face à face Conseil-Parlement, mais le rôle stratégique de la Commission dans la procédure de codécision, une fois qu'elle a remis sa proposition, si vous voulez. Je ne dis pas qu'elle disparaît parce que la mécanique lui permet à certains moments d'intervenir concrètement, mais elle passe au second plan. Et c'est devenu une dynamique du rapport de force entre le Parlement et le Conseil. Et ça se vit très fort lorsque vous êtes en conciliation. Vous le voyez très bien. Et la Commission ne joue à certains moments qu'un rôle d'intermédiaire qui essaie d'arrondir les angles. Vous sentez que le cœur de la dynamique s'est déplacé et donc que les groupes politiques et les rapporteurs ont pris de plus en plus d'importance. Ce qui veut dire que les rapporteurs sur les grands dossiers sont devenus des gens qui comptent extraordinairement forts à l'intérieur de leur groupe politique parce que, quand il y a une directive européenne, par la codécision, le rapporteur qui est soutenu par son groupe, surtout s'il appartient à un des grands groupes dont je vous ai parlé tout à l'heure, a un pouvoir considérable.

[Étienne Deschamps] Et concrètement, ça fonctionne comment? Qui décide de qui sera rapporteur? Ça se passe au sein du groupe, c'est le président du groupe, c'est...?

[Gérard Deprez] Non, non, non, ça se passe en règle générale à l'intérieur des commissions. Donc vous appartenez aux commissions, vous avez dans chacune des commissions un porte-parole du groupe, une sorte de leader de groupe à l'intérieur de la commission, et vous avez des négociations intergroupes pour attribuer les rapports entre les différentes fractions, qui sont à un certain moment des négociations assez difficiles parce qu'il faut tenir compte d'un certain équilibre. Vous ne donnez pas autant de rapports ou de rapporteurs à un tout petit groupe que vous en donnez à un grand groupe. Donc, il y a une règle de proportionnalité, ce qui fait qu'à certains moments, il y a des conflits pour savoir quel est le groupe qui va avoir telle directive. À certains moments, il y a aussi une stratégie de groupe là-dedans. Il y a un groupe qui peut refuser, à un certain moment, une directive qui lui semble intéressante et qui *deale*, qui fait un *deal*, qui fait un marchandage avec l'autre groupe qui l'obtient en disant: «Je te soutiens pour que tu aies celui-ci mais nous, on veut celui-là, donc tu nous soutiendras quand il faudra attribuer celui-là.» Donc c'est un jeu politique assez subtil et parfois assez serré.

[Étienne Deschamps] Un des domaines dans lesquels le Parlement a acquis des pouvoirs importants

au fil du temps, de manière extrêmement sensible si je puis dire, stratégique, c'est celui du budget. Et vous avez, au sein de la commission du budget, vous-même été personnellement impliqué. Comment avez-vous vécu les efforts menés par le Parlement, par le Parlement européen, pour accroître ses pouvoirs précisément en matière de procédure budgétaire?

[Gérard Deprez] Écoutez, ça a été un débat constant. Il faut savoir aussi que la commission des budgets, pendant un certain temps... parce que c'est une de celles qui a eu la première quelque chose à dire véritablement, avant l'extension des pouvoirs législatifs. Et donc au départ, elle était composée de gens qui se considéraient un peu comme... je ne dirais pas les aristocrates du Parlement, mais en tout cas... – je n'y étais pas à l'époque, donc je peux en parler à l'aise – mais en tout cas ceux qui représentaient quelque chose à l'intérieur du Parlement. Et l'idée était toujours: «Il faut que nous arrivions à un pouvoir avec le Conseil des ministres, sur un pied d'égalité. Donc on essaie toujours de faire un tout petit peu des étapes. Chaque fois qu'il y avait moyen de formuler une revendication, sur cette partie-là, on devrait avoir quelque chose à dire.» Et c'est ainsi que vous avez eu progressivement une extension des compétences du Parlement européen aux dépenses non-obligatoires, que vous avez eu pour les perspectives financières la revendication du Parlement européen d'avoir son mot à dire; et là, il y a eu un grand débat. Je m'en souviens comme si c'était hier. Parce que j'étais en désaccord avec certains de mes collègues. Moi, j'étais partisan d'approuver, la première fois où on a parlé de la programmation financière, des perspectives financières, j'étais partisan de les approuver. Et un de mes collègues de l'époque qui avait été membre aussi de la commission des budgets et qui avait été président de la commission du contrôle budgétaire, Jean-Louis Bourlanges pour ne pas le citer, estimait que c'était une mécanique dans laquelle nous ne pouvions pas entrer. Parce qu'à partir du moment où les perspectives financières étaient fixées pour une période de sept ans, avec un montant maximum par chapitres – par grandes politiques, disons, pour que les choses soient claires –, le Parlement européen perdait en pouvoir d'appréciation et d'influence dans chaque année budgétaire, qu'il regretterait un jour. Et très objectivement, je ne suis pas sûr que j'ai bien fait à ce moment-là de marquer l'accord sur la mécanique des perspectives financières, parce qu'on constate que maintenant c'est une arme terrible dans les mains du Conseil pour canaliser non seulement le montant global du budget sur une certaine période, mais également la répartition relative des masses budgétaires entre les différentes politiques au niveau du budget annuel. Et donc je garde des sentiments très mêlés à l'égard de l'approbation qu'il a donnée à ce moment-là.

[Étienne Deschamps] Alors, en 1999 – je change un peu de sujet –, la Commission Santer est en difficulté, en tout cas certains de ses membres sont montrés du doigt pour certains agissements. Comment, au sein du Parlement européen en général, a-t-on dans votre souvenir vécu cette période, ce rapport de force entre Commission et Parlement, et secondement, comment a-t-on vécu cette situation au sein du Parti populaire européen, dont Jacques Santer à titre personnel était un représentant important?

[Gérard Deprez] Oui, à l'époque, j'étais membre du groupe du Parti populaire. D'abord, dans mon souvenir, si vous permettez, je n'ai jamais voulu la démission de Jacques Santer, ni la démission de la Commission de Jacques Santer. Ce n'était pas l'objectif, et ça n'a jamais été l'objectif, je crois, de l'écrasante majorité des membres du PPE. On ne visait pas cela. Il y avait à l'époque... Il y avait à l'époque deux problèmes qui étaient posés. Le premier problème était qu'un certain nombre de membres de la Commission – je ne vais pas revenir sur les noms – étaient dans le collimateur en particulier de l'opinion publique, il faut bien le dire, pour un certain nombre d'agissements, à tout le moins, qui n'étaient pas clairs – je ne me prononcerai pas sur la suite judiciaire – mais qui, à l'époque, n'étaient pas clairs et qui apparaissaient comme étant relativement choquants. Et donc, on aurait voulu que le président de la Commission prenne ses responsabilités par rapport à ces personnes-là qui étaient mises en cause. Il n'y en avait pas tellement d'ailleurs. Ce qu'il n'a pas fait. Et il y avait aussi à

l'époque...

[Étienne Deschamps] Et ça, c'est une chose qu'il aurait pu faire à l'époque par rapport aux États?

[Gérard Deprez] Mais je n'étais pas à la place de Jacques Santer, donc je ne sais pas quelles sont les pressions qu'il a subies à ce moment-là, parce que certaines des personnes qui étaient mises en cause ne représentaient pas de petits États. C'est le moins que l'on puisse dire. Donc ça représentait un État particulièrement important, en tout cas dans le chef de madame Cresson. Deuxièmement, il y avait à l'époque – je ne sais pas si on le mesure bien maintenant –, dans la presse c'était un moment très particulier où l'attention de l'opinion publique était centrée sur la gabegie des fonds européens. Toutes ces sommes qui étaient détournées, et il y avait eu plusieurs scandales qui avaient été dénoncés dans l'opinion publique! Et le rapport annuel de la Cour des comptes chaque année faisait état... on ne recevait jamais le quitus de la Cour des comptes, et il y avait une atmosphère terriblement... je dirais... comment est-ce que je dirais ça... je ne dirais pas agressive, mais d'une vigilance vindicative au niveau de la commission du contrôle budgétaire. Et la commission du contrôle budgétaire a joué un rôle très particulier dans cette période. Parce qu'elle n'était pas du tout satisfaite de la manière dont la Commission répondait aux questionnements qu'elle faisait vis-à-vis de la Commission. Et il y avait aussi, je dois le dire, de la part d'un certain nombre de parlementaires britanniques, dont certains étaient des amis – mais je n'ai pas cautionné leur action à ce moment-là –, une volonté d'en découdre avec la Commission et de lui porter préjudice. Mouvement auquel nous ne voulions pas être associés. Mais il se fait que ces trois éléments-là, si vous voulez,... une certaine déception du fait que le président de la Commission n'a pas pris ses responsabilités par rapport à un commissaire qui était, à tort ou à raison – mais à l'époque ça apparaissait comme étant à raison –, mis en cause, et que l'opinion publique jugeait d'une manière relativement sévère si on lit la presse de l'époque. Il y avait d'un autre côté ces scandales quant à l'utilisation des fonds européens qui traînaient un peu partout dans l'opinion publique, avec un caractère un peu vindicatif de la part de certains parlementaires, y compris allemands. Il y avait dans la commission du contrôle budgétaire des parlementaires du PPE, et de notamment de la CSU, d'un caractère vindicatif. Je me souviens de certaines de leurs interventions qui étaient particulièrement virulentes. Et se joignait à cela le groupe des déstabilisateurs britanniques dont je vous ai parlé tout à l'heure. Et comme, à un certain moment, la Commission a commis la maladresse de se solidariser complètement d'une personne qui était mise en cause, on n'a pas fait démissionner la Commission Santer. On ne l'a pas approuvée. On ne lui a pas donné le quitus si vous voulez, sur le plan de l'exécution du budget. Et Jacques Santer a compris que ce n'était que la première étape, mais pour un certain nombre de gens comme nous, ce n'était pas pour forcer Jacques Santer à la démission. Je persiste à croire, et je suis incapable de savoir, parce que ça m'a fait du mal personnellement vis-à-vis de lui, je persiste à croire qu'Edith Cresson, eût-elle servi de fusible à l'époque, ça ne se serait pas terminé de la même manière.

[Étienne Deschamps] Quelques années plus tard, au début des années 2000, la Convention est mise en place – convention sur l'avenir de l'Europe –, le Parlement européen y est bien évidemment représenté, des représentants des assemblées nationales également, des gouvernements, de la Commission. Comment au sein du Parlement avez-vous vécu personnellement les travaux de la Convention européenne d'une part, et d'autre part comment avez-vous reçu, interprété le résultat des travaux de la Commission, en l'occurrence le traité constitutionnel, porté par Valéry Giscard d'Estaing? Et que pensiez-vous des pouvoirs reconnus ou octroyés au Parlement dans le cadre de ce projet de Constitution européenne?

[Gérard Deprez] Alors, je me permets de revenir sur ce que vous avez dit, la Convention en fait, c'était une revendication du Parlement européen. C'est lui qui a été le fer de lance de la revendication

de la Convention. Et donc je persiste à penser que s'il y a eu une convention, c'est parce que le Parlement européen, pendant plusieurs années, d'une manière particulièrement énergique la réclamait. On ne peut pas dire que c'était un souhait de la plupart des gouvernements ou de la plupart des Parlements nationaux qui avaient l'habitude de négocier les traités entre eux, selon la formule rituelle de l'agrément de type quasi diplomatique. Donc ça a été, je ne dirais pas un coup de force parce que finalement il y a eu un consensus, mais ça a été une revendication puissante du Parlement européen. Alors en ce qui concerne les travaux, nous nous sommes réjouis, nous nous sommes réjouis. Ça a été le premier acte du choix de ceux qui ont dû le piloter. En particulier du côté du PPE, puisqu'on avait choisi Valéry Giscard d'Estaing, mais qu'il y avait aussi dans le comité de direction une personnalité comme Jean-Luc Dehaene, qui est une personnalité dont on connaît à la fois l'intelligence et l'engagement européen. Donc il y avait de la part du groupe dont je faisais partie, mais aussi beaucoup plus largement de la part des grands groupes du Parlement européen, un fort soutien au travail de la Commission. Lequel soutien s'est manifesté lorsque la Convention a présenté ses résultats et que nous avons voté des résolutions pour apprécier ce travail. Il a été approuvé – je n'ai plus en tête, pardonnez-moi, le résultat précis du vote – mais à une écrasante majorité du Parlement européen. Et nous avons commencé, à partir du moment où on a vu que le résultat de la Convention n'était pas approuvé tel quel, il y a eu une formidable déception du côté du Parlement européen, parce que nous pensions que cette clarification des traités... parce qu'il faut se rappeler ce que c'était que la Convention, cette clarification des traités et ce traité de type quasi constitutionnel, y compris avec ses éléments symboliques qui donnaient une connotation constitutionnelle au travail. Quand on a appris que c'était remis en cause et que ça ne passerait pas en tant que tel, là nous avons été formidablement déçus, oui. Une terrible décision, une terrible déception. Mais si je fais le bilan maintenant, et à l'exception, je dirais, des regrets que je continue à avoir à la fois sur la symbolique, puisqu'on n'a pas fait un traité constitutionnel, sur le fait qu'on a retiré un certain nombre d'éléments, qui à mon estime étaient des éléments susceptibles, du fait de leur caractère symbolique, de donner une dimension presque plus affective des institutions européennes dans l'imaginaire des citoyens. J'apprécie le résultat du point de vue de la mécanique institutionnelle qui a été mise en place, et en particulier des pouvoirs qui sont confiés au Parlement européen. On est à, je ne dirais pas 90 %, mais peut-être 85 ou 90 % de ce qui avait été réclamé dans la Convention, très objectivement. Mais ayant perdu toute la symbolique, ayant perdu toute la lisibilité, je persiste à penser que c'est une grande perte que le traité constitutionnel n'ait pas été approuvé.

[Étienne Deschamps] Alors vous avez souvent émis, défendu l'idée que les traités européens devraient être soumis à référendum. Est-ce que vous ne craigniez pas, compte tenu des résultats que l'on sait aujourd'hui a posteriori du référendum de 2005, est-ce que vous ne craigniez pas précisément, compte tenu du *gap* si je puis dire, entre les citoyens européens et l'Union ou en tout cas les institutions de l'Union européenne, est-ce que vous ne craigniez pas qu'en soumettant à l'avenir chaque traité européen à un référendum populaire, on ne soit à nouveau confronté aux difficultés liées aux...?

[Gérard Deprez] Oui, je n'ai pas proposé ça pour tous les traités parce qu'il me semble qu'on ne peut pas présenter à un référendum des traités purement techniques, comme celui dont il est question maintenant par exemple, qui vise à modifier le traité de Lisbonne, pour permettre aux États membres de constituer des fonds qui permettront au dispositif communautaire d'intervenir pour aider un pays qui est en difficulté budgétaire. Donc je n'ai jamais dit pour tous les traités. Je voulais que ce soit le cas pour le traité constitutionnel. Parce qu'il me semble qu'une constitution, ça doit être approuvée par les populations qui vont faire l'objet du dispositif constitutionnel que l'on est occupé à mettre en place. Si vous me demandez maintenant si c'était sage de réclamer un référendum dans chacun des pays, je pense que non. Je pense que j'aurais été plus subtil en disant: «Pour que le traité constitutionnel entre en application, il faut qu'il soit ratifié à la double majorité, soit par référendum dans les pays qui le veulent, soit par la voie parlementaire dans les pays qui ne connaissent pas d'autres options sur le plan

de la technique de ratification.» Parce que je pense que ce qui était l'esprit de ma proposition, ce n'était pas seulement que les peuples puissent se prononcer, c'était aussi qu'il n'y ait pas de droit de veto de n'importe quel État par rapport à un effort aussi grand et aussi puissant qui avait été mené pendant aussi longtemps par autant de gens et qui était à mes yeux aussi significatif dans le progrès conceptuel des politiques pour la construction européenne. Et donc dans la proposition, vous devez distinguer deux choses si vous voulez: il y a le caractère référendaire pour lequel je plaçais partout où c'est possible, mais surtout le fait qu'un traité devait pouvoir entrer en application à partir du moment où il avait recueilli une double majorité, c'est-à-dire une majorité d'États qui répondaient positivement. Lesquels États devaient représenter aussi une majorité de la population européenne. Si vous retirez le plaidoyer pour le référendum que je faisais, je persiste à penser qu'une des voies qui deviendra presque inéluctable au fur et à mesure de cet élargissement qui continue et dont on ne voit pas bien la limite de mettre en place une mécanique par laquelle l'approbation n'attendra pas le dernier «oui» de la moindre assemblée belge qui pourrait être la Cocof. Mais qu'il faudra – je le dis parce que notre pays est surréaliste de ce point de vue-là – qu'il faudra mettre en place une mécanique qui fasse qu'un traité entre en application – comme c'est le cas de beaucoup de traités internationaux, on définit les conditions dans lesquelles il entre en application, à partir du moment où un certain nombre d'États l'ont ratifié – je pense qu'il faudrait proposer le même mécanisme pour les traités ultérieurs de l'Union européenne. Certains me diront: «Oh, mais ce n'est pas réaliste, ça!» Vous savez, quand on a plaidé pour la première fois pour l'élection directe du Parlement européen au suffrage universel, on a dit: «Ce n'est pas réaliste, on n'arrivera jamais», quand on a plaidé la première fois pour l'euro, on a dit: «Ce n'est pas réaliste, ça n'arrivera jamais.» Et donc si on avait attendu l'approbation de tout le monde pour mettre en place Schengen et la libre circulation, on serait encore occupés à le demander maintenant. Donc la construction européenne ne progresse que par des bonds successifs, qui font à un certain moment des sauts qualitatifs parce qu'il y a des logiques, il y a des institutions, il y a des groupes qui disent: «C'est ça qu'il faut faire maintenant.» Et ça finit par créer un terreau favorable qui engendre le débat, lequel débat finit parfois par un bon consensus.

[Étienne Deschamps] Alors, on sait ce qu'il en est de la question référendaire en Belgique. Est-ce que vous avez participé à la discussion, à la brève discussion sur l'éventualité de soumettre le traité constitutionnel en 2005 à un référendum en Belgique? Chose qui ne s'est pas faite, on le sait.

[Gérard Deprez] Oui. En Belgique, j'étais partisan. Je l'ai dit d'ailleurs à l'époque. Mais le débat était très vite... il a été très vite escamoté pour deux raisons. Premièrement, parce que la Belgique ne connaît pas le référendum, donc ça pouvait être au maximum une consultation populaire. Et deuxièmement, parce qu'un certain nombre de partis politiques, pour des raisons soit partisans ou tactiques ou pour des raisons de fond, ne veulent pas sortir du cadre du régime parlementaire. La Belgique est un régime parlementaire et il y a un certain nombre de formations politiques qui estiment que sortir de ce cadre-là, c'est ouvrir la voie à toute une série d'aventures. Et je vous ai dit, en réponse à la question précédente, que c'est un argument que je commence sérieusement à prendre en considération, parce qu'il y a objectivement des cas dans lesquels ce qui peut apparaître comme étant le meilleur ne produit pas toujours le résultat que l'on espère.

[Étienne Deschamps] On entend parfois des parlementaires européens ou des parlementaires nationaux très impliqués dans les questions internationales regretter que leur propre formation politique, leur propre parti, ne valorise pas comme ils estiment que cela devrait être fait, ne valorise pas le travail qui est fait. Est-ce que vous pensez, vous aussi, que les députés, les parlementaires qui s'occupent prioritairement ou exclusivement des questions internationales ne sont pas, au sein de leur parti, de leur famille politique, toujours soutenus ou valorisés en quelque sorte comme ils devraient l'être?

[Gérard Deprez] Oui, il y a deux aspects dans votre question. Le premier aspect, c'est: est-ce que les députés européens font de ce point de vue-là l'objet d'un traitement discriminatoire par rapport aux parlementaires nationaux? Je n'en suis pas du tout convaincu. L'expérience que j'ai eue d'un avis politique belge, et encore maintenant, me montre que les partis politiques mettent relativement peu en évidence, le travail de l'un ou l'autre parlementaire en tant que tel. Ils mettent en évidence la logique collective d'une formation politique par rapport à une problématique qui est donnée. Et il arrive qu'un parlementaire tire son épingle du jeu, parce que, par rapport à cette problématique, c'est lui précisément qui a introduit un amendement à un projet gouvernemental ou qui a déposé un projet de résolution ou qui a déposé une proposition de loi. Mais la valorisation du travail parlementaire individuel dans les formations politiques est relativement faible. Donc je ne pense pas qu'il y ait une véritable discrimination de ce point de vue-là. Je peux néanmoins vous dire que dans l'opinion publique – et on peut prendre l'un ou l'autre exemple, je vais en prendre deux ou trois – dans les milieux bien informés, si vous interrogez les gens sur le fait de savoir si Étienne Davignon s'est occupé sérieusement de l'Union européenne – il n'était pas parlementaire – mais on vous répondra oui, si Philippe de Schoutheete a été un grand représentant permanent, on vous répondra oui, si Fernand Herman a été un remarquable parlementaire européen, on vous répondra oui. Et donc il y a un certain nombre de gens qui sont parvenus au-delà, je dirais, de la valorisation qui aurait été faite par leur parti politique, à se faire reconnaître dans l'opinion publique comme étant des gens qui se sont engagés pour la cause européenne, qui sont devenus crédibles de ce point de vue-là et qui sont respectés de ce fait-là. L'attendre du parti politique à mon avis, c'est peine perdue puisqu'ils ne le font pas pour les nationaux, et donc ils ont encore moins de raisons de le faire pour des Européens. Mais il y a moyen, à titre personnel, par votre crédit, par votre engagement, par votre travail, de se faire reconnaître comme quelqu'un qui a fait une contribution significative pour le développement européen. Mais ne l'attendez pas du parti, il ne le fera pas.

[Étienne Deschamps] Pendant vingt-cinq ans au sein du Parlement européen, vous avez forcément rencontré énormément de monde, beaucoup de parlementaires, connus ou peu connus du grand public. Quels sont dans votre..., si je puis dire, dans votre panthéon personnel ceux qui, selon vous, ont joué un rôle vraiment significatif en tant que députés européens?

[Gérard Deprez] Oh, j'en connais quelques-uns! Quand je suis arrivé, il y avait Altiero Spinelli. C'était l'époque d'Altiero Spinelli, donc n'oubliez pas la contribution qu'il a faite, qui reste gravée dans le marbre. Donc c'est indiscutablement quelqu'un qui a eu une contribution extraordinairement significative.

Je ne parle pas seulement... parce qu'il a été très brièvement au Parlement européen, et il est surtout connu comme président de la Commission, on ne peut pas passer à côté de Jacques Delors. Je ne l'ai pas très bien connu comme parlementaire européen mais je peux dire... Je vous ai cité Fernand Herman, en Belgique en tout cas, et pas seulement en Belgique. C'est une personnalité. Je peux vous citer aussi Simone Veil, quand elle a été présidente du Parlement européen, elle a contribué de manière significative, en vertu aussi de ce qu'elle avait fait ailleurs. Mais les deux se sont conjugués et la nature de son engagement et de son autorité n'a pas diminué du fait de son passage au niveau du Parlement européen. Je vous citais il y a très peu de temps mon ami Jean-Louis Bourlanges que j'ai beaucoup respecté et je trouve qu'il a fait un travail remarquable. Valéry Giscard d'Estaing qui était un parlementaire qui a fait un remarquable rapport sur la subsidiarité et dont l'engagement européen ne peut pas être mis en cause. Je pourrais vous en citer une dizaine comme ça. Je vous cite les premiers qui me viennent à la tête. Alain Lamassoure qui est maintenant président de la commission des budgets. Enfin, je pourrais vraiment vous en citer beaucoup. Il y a des gens... Pöttering, le chef de groupe PPE dont l'engagement européen est admirable, Daniel Cohn-Bendit que

je ne connaissais pas du tout et qui s'est imposé au niveau du Parlement européen. Je suis parfois en désaccord sur ses choix politiques, mais sur son engagement européen, Seigneur Dieu, quelle force et quel effet d'entraînement! Je peux vous continuer la liste. Je crois que j'ai eu le privilège au Parlement européen de rencontrer un certain nombre de personnalités que je continuerai, à travers tout, d'estimer et de respecter.

4. La commission des Libertés civiles, justice et affaires intérieures du Parlement européen

[Étienne Deschamps] On a évoqué le travail des commissions, le travail qui se fait au sein des commissions. Il y a une commission parmi d'autres que vous connaissez particulièrement bien pour l'avoir présidée en 2008 et en 2009, c'est la commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures, autrement dit la commission LIBE. Comment décririez-vous le rôle et le fonctionnement de cette commission particulière?

[Gérard Deprez] Mais ce n'est qu'une commission parmi d'autres, donc du point de vue de son fonctionnement, si vous voulez, elle obéit à la même logique que les autres commissions du Parlement européen. Avec peut-être un côté plus singulier qui est le fait que, compte tenu qu'on y parle de droits fondamentaux, ce qui pose le problème par exemple de savoir comment on traite les homosexuels. Est-ce qu'on les autorise à se marier, quel est le statut que l'on fait aux lesbiennes par rapport à la maternité, est-ce qu'on autorise, parce qu'on a un avis à donner là-dessus, la recherche sur certains embryons, etc.? C'est une commission qui, comme elle traite de manières significatives, fait l'objet d'affrontements idéologiques assez rudes. Vous avez des commissions dans lesquelles l'affrontement n'est pas idéologique, il est technique. Si vous fixez telle date, par exemple pour la suppression de la possibilité d'utilisation de tel type de produit, vous risquez de poser un problème plus à une économie dans un certain pays que dans un autre. Parce que cette économie-là utilise beaucoup plus ce produit ou le fabrique beaucoup plus que d'autres. Donc là vous avez des intérêts, je dirais, divergents, mais dont la dimension idéologique n'est pas le point central. Dans la commission de liberté publique, vous êtes pratiquement toujours dans des choix de valeur. Et qui dit choix de valeur dit choix idéologiques. Quand vous parlez de la manière dont vous allez traiter les illégaux, quand vous parlez de la manière dont vous contrôlez les frontières ou le type de mécanisme que vous mettez en place pour autoriser les gens à venir dans l'espace Schengen, vous êtes tout le temps sur des questions de valeur, de défense de l'intégrité de la personne ou des droits individuels. Et donc c'est une commission avec un rapport, je dirais très dense, aux valeurs fondamentales et qui lui donne une tonalité tout à fait singulière.

[Étienne Deschamps] Les commissions parlementaires, comment sont-elles composées? Comment ça fonctionne la mise en place d'une commission parlementaire, l'élection de son président, la répartition des rôles et sa composition d'une façon générale?

[Gérard Deprez] Alors, c'est une mécanique assez compliquée, mais pour simplifier, je vous dirais ceci: au niveau du Parlement, il y a un bureau dans lequel – soyons très clair – les chefs de groupes font la loi. C'est aussi simple que ça. Le groupe du PPE, le groupe des socialistes, le groupe des libéraux, des démocrates, le groupe des verts, les communistes ou apparentés, puis les autres groupes, disons. Et ce sont eux qui déterminent le nombre de commissions qu'il y a et le nombre de membres de chacune de ces commissions, globalement. Ça fait l'objet de transactions parfois, il y a une commission temporaire qui est créée. Parfois il y a une commission dont les attributions sont scindées, mais en tout cas, globalement, c'est au niveau du bureau du Parlement européen que l'on détermine le nombre des commissions et les compétences de chacune des commissions. Alors, en ce qui concerne la composition des commissions, qui préside chacune des commissions, ça se fait selon un système qui est pratiqué dans la plupart des parlements: le système de la proportionnelle. C'est-à-dire que le parti le plus important, en fonction du nombre de sièges qu'il a, tire la première présidence, et puis la troisième et puis la cinquième. Le deuxième parti tire la deuxième, et puis la sixième. Le troisième parti tire la quatrième et la septième, et ainsi de suite. Donc c'est un système de répartition proportionnelle pour les présidents. Ce qui veut dire que le vote sur les présidents, à l'exception d'un cas ou l'autre dans lequel il y avait des contestations, parce que le candidat qui était proposé, en vertu de la proportionnelle, n'agréait pas une partie des membres de la commission, il y a eu des frictions et des contestations. Mais globalement, c'est le mécanisme de la proportionnelle qui est respecté. Alors en ce qui concerne le nombre de membres dans la commission, ça a été fixé par le bureau du Parlement. En fonction aussi d'un rapport de force. Certains groupes ont envie d'avoir certaines commissions plus nombreuses, parce qu'ils savent que chez eux, il y a un maximum de gens qui sont intéressés par cette commission. Et donc ils veulent pouvoir en mettre beaucoup pour satisfaire l'intérêt de leurs membres, ou parce que cette commission est particulièrement stratégique par rapport à leur orientation idéologique ou leur orientation programmatique. Et donc vous recevez aussi, une fois que le nombre de membres de la commission a été fixé, le nombre qui est dévolu à chacun des groupes politiques est aussi fonction de la proportionnelle. Mais ce qui est plus terrible et plus embêtant, c'est que la faculté pour vous, membre de votre groupe, d'avoir une fonction importante dans une des commissions est fonction de l'importance de votre délégation nationale dans ce groupe. Donc quand vous appartenez à une petite délégation nationale, vous n'avez quasiment aucune chance de devenir président de commission. Pourquoi? Parce que si dans votre groupe les chrétiens-démocrates allemands représentent quarante élus et que la délégation belge en représente cinq, ce sont eux qui vont tirer la présidence de la commission quand on va répartir les postes disponibles à l'intérieur de leur groupe politique. Et donc si j'ai été président de commission, moi ce n'est pas grâce – vous l'avez rappelé, président de la commission des libertés publiques pendant près de deux ans, de 2008-2009 – ce n'est pas grâce à la délégation belge, c'est parce que j'avais une sympathie particulière avec le groupe du MoDem, que le groupe du MoDem avait eu deux présidents de la commission des libertés publiques. Le premier, Jean-Louis Bourlanges qui avait démissionné après moins d'un an, et le deuxième, Jean-Marie Cavada qui a été contraint à la démission après deux ans et quelque, je crois, parce qu'il avait quitté le groupe du MoDem pour rejoindre une autre formation politique au niveau national. Et comme le MoDem estimait ne pas avoir dans ses rangs un candidat susceptible de faire au mieux le travail, mais que j'étais un très grand ami – et je suis toujours d'ailleurs – un très grand ami de François Bayrou, de Marielle de Sarnez, de Jean-Louis Bourlanges, ils m'ont demandé si j'étais disposé à le faire. Et c'est comme ça que je le suis devenu. Sinon, en tant que belge, la chance de devenir président de commission est extraordinairement faible. D'ailleurs, vous n'en n'avez pas eu beaucoup dans l'histoire.

[Étienne Deschamps] Et est-ce que les dossiers traités au sein de la commission LIBE étaient des

dossiers sur lesquels vous aviez déjà eu auparavant l'occasion de vous positionner, de prendre des positions?

[Gérard Deprez] Ah oui, puisque je suis membre de la commission, j'étais membre au moment où on m'a proposé d'être président et où j'ai été élu comme président. J'avais fonctionné comme membre de la commission des libertés publiques depuis treize ans. Donc je connaissais tous les dossiers, j'avais eu l'occasion déjà de faire... peut-être que j'avais fait une quarantaine de rapports – je cite de mémoire –, admettons que j'étais un membre connu et actif de la commission des libertés publiques. C'est pour ça que le MoDem m'a fait d'ailleurs cette proposition-là.

[Étienne Deschamps] Alors, vous avez évoqué le rôle du bureau, au sein de l'Assemblée. Qu'en est-il de la conférence des présidents de commissions?

[Gérard Deprez] *[Rires]* Si vous me permettez, les mauvaises langues disent... les mauvaises langues disent, mais je peux faire semblant de ne pas le croire qu'on a créé la Conférence des présidents de commissions qui se réunit donc pratiquement pendant chaque session à Strasbourg. Parce qu'un membre éminent du groupe du PPE, qui était candidat à une fonction, n'avait pas pu l'obtenir et donc il fallait lui trouver une contrepartie, et que c'est un des éléments en tout cas qui a accéléré la création de cette Conférence de présidents. Que fait-on à cette Conférence des présidents de commissions? Eh bien, essentiellement on essaie – et ça n'est pas dénué d'intérêt même si c'est embêtant, ce ne sont pas les réunions les plus passionnantes ou les plus gratifiantes ou les plus exaltantes auxquelles il m'ait été donné de participer – on essaie d'arbitrer tous les conflits de compétences entre les différentes commissions, qui sont relativement fréquents parce que pour un certain nombre de matières, il y a régulièrement des chevauchements sur toute une partie des directives, ça peut relever de la commission de protection des consommateurs d'un côté, mais de la commission de l'industrie de l'autre. Et donc vous avez en permanence des arbitrages à faire pour savoir quelle est la commission pilote ou quelle est la partie de ce texte que telle commission va traiter, sur lequel elle aura le pouvoir de voter et telle autre partie. Donc c'est essentiellement un mécanisme de prévention de conflit et de règlements des conflits, dans la répartition des compétences et des attributions des différentes commissions.

[Étienne Deschamps] Alors, la commission LIBE, vous nous avez expliqué quels étaient ses objectifs, ses orientations générales. Comment, ayant exercé les fonctions que vous avez exercées, décririez-vous aujourd'hui le concept, souvent évoqué, de citoyenneté européenne?

[Gérard Deprez] Pour moi, le concept de citoyenneté européenne, c'est quelque chose de clair, de très clair. D'abord, ça ne se substitue pas à la citoyenneté nationale puisque vous gardez votre citoyenneté nationale, votre droit de vote, etc. Mais ça signifie que dans tous les domaines où cela est possible, vous avez exactement les mêmes droits d'où que vous veniez, dès lors que vous êtes sur le territoire européen et que vous êtes citoyen d'un des États membres de l'Union européenne. Alors parfois, c'est un peu difficile. Mais je prends des exemples concrets si vous voulez. Vous êtes un citoyen letton, vous êtes dans un pays étranger, vous avez un problème avec les autorités de ce pays, il n'y a pas d'ambassade de Lettonie, n'importe quelle ambassade de l'Union européenne... – la situation va changer maintenant puisqu'il va y avoir le service diplomatique – mais n'importe quelle ambassade doit considérer qu'un ressortissant européen qui est dans une situation délicate alors que son pays n'est pas représenté devrait pouvoir s'adresser à n'importe lequel et avoir le même service et la même aide que s'il était ressortissant du pays en question. Donc, je veux dire, idéalement pour moi, mais ça ne se fera que par étapes, la citoyenneté européenne n'est pas comme... la citoyenneté nationale,

l'appartenance à un État, si vous voulez, c'est essentiellement un problème de droits. Dans tous les domaines, continuer, chercher et faire en sorte que les citoyens européens, dans l'espace européen et à l'extérieur de l'espace européen, soient traités de la même manière et aient les mêmes droits. Pour moi, cela est l'esprit de la citoyenneté européenne.

[Étienne Deschamps] Alors, en 2004, vous vous en souvenez, Gilles de Kerchove a été nommé coordinateur de la politique antiterroriste de l'Union européenne. Comment avez-vous au sein de la commission LIBE, dont vous étiez, pas le président, mais déjà membre, comment avez-vous vécu la création de cette fonction au niveau communautaire?

[Gérard Deprez] Mais si vous me le permettez, d'abord il n'a pas été le premier. Le premier était un ancien député européen hollandais que j'avais connu comme chef de groupe et que j'estimais beaucoup à titre personnel. Je crois qu'il s'appelait de Vries, j'ai oublié son prénom, mais je l'avais connu comme... il a été chef de groupe, je crois, du groupe libéral dans les années 1980 ou au début des années 1990, et je me souviens de ses interventions qui étaient toujours très argumentées, très européennes, pas agressives mais très solides. C'était quelqu'un de solide. Au moment où on a créé ce poste de coordinateur de la lutte antiterroriste, du côté du Parlement européen, ce qui nous préoccupait, c'était de savoir quel allait être le statut de cette personne et quels allaient être véritablement les pouvoirs qui lui étaient attribués. Est-ce qu'il allait avoir autre chose à faire que des rapports, si vous voulez? Et nous n'avons pas eu tous nos apaisements. Nous pensons que la fonction, même si je soutiens Gilles de Kerchove que je connais et que j'apprécie, je trouve que c'est une fonction ingrate, parce que c'est une fonction de *go-between*, d'essayer d'harmoniser des points de vue, d'essayer de stimuler des contacts, de faire des progrès qualitatifs. Et donc je pense que c'est un des domaines dans lesquels l'articulation entre le niveau européen et le niveau national est embryonnaire et donc que leur rôle est extraordinairement ingrat et qu'à l'avenir, ce coordinateur, parce qu'il porte le titre de coordinateur, devrait opérationnellement avoir, je dirais, le droit de coordonner d'autorité, ce qui n'est pas le cas maintenant d'ailleurs. Il doit faire des efforts pour essayer de mettre ensemble, ce que Gilles de Kerchove fait très bien par ailleurs. Donc le Parlement européen était préoccupé par cet aspect-là qui est resté une des ambiguïtés de la fonction actuelle, qui ne permet pas au coordinateur de se déployer vraiment comme il devrait pouvoir le faire.

[Étienne Deschamps] Un thème parmi d'autres très important et très débattu au sein de la commission LIBE, c'est la situation des réfugiés, des émigrants, des clandestins. Vous avez présidé au vote de la directive dite «Retour», des clandestins en situation irrégulière sur le territoire communautaire. Que répondez-vous à ceux qui reprochent à l'Union européenne de vouloir s'ériger en une Europe forteresse?

[Gérard Deprez] Mais c'est une image forte, et comme toutes les images fortes, elle est relativement difficile à combattre, parce que c'est un slogan simple qui est facilement reproduit et qui parle à l'imaginaire des gens. Parce que dès qu'on voit une forteresse, on voit des murs, et on voit une impossibilité d'entrer. Et pourtant, ça ne correspond pas à la réalité. C'est une des choses qui m'a le plus frappé. C'est que ce concept de l'Europe forteresse est en décalage absolu par rapport à la réalité européenne. Je m'explique. Si vous regardez ce qui se passe dans les circonstances actuelles, à l'intérieur de l'Union européenne, vous avez déjà – je n'ai plus les derniers chiffres de la commission, je cite ceux qui étaient en ma mémoire au moment où je présidais la commission il y a un peu plus d'un an –, il y avait plus de vingt millions, plus de vingt millions de ressortissants de pays non membres de l'Union européenne, habitant sur le territoire de l'Union européenne. Régulièrement, légalement. Plus de vingt millions. À quoi, d'après les évaluations de la Commission européenne, il fallait ajouter sept à huit millions de personnes en séjour irrégulier se situant à un endroit ou l'autre

mais en tout cas à l'intérieur du territoire de l'Union européenne. On est déjà aux environs de vingt-sept millions. Et puis il y avait un troisième indicateur de la Commission européenne, qui était «Combien y a-t-il de gens qui n'ont pas la citoyenneté européenne, donc qui viennent d'un pays que l'on appelle tiers, et qui entrent chaque année sur le territoire de l'Union européenne et qui y restent?» Et les chiffres officiels de l'Union européenne évaluaient selon les années ce nombre entre un million et demi et deux millions. Par quel canal cela se fait-il? Essentiellement par trois canaux. Le premier, le regroupement familial. Dans tous les pays membres de l'Union européenne, vous avez un dispositif qui prévoit qu'un ressortissant qui est légalement installé sur le territoire de l'Union européenne peut faire revenir moyennant certaines conditions les membres de sa famille, en tout cas, conjoint et enfants, parfois les ascendants, conjoint et enfants pour venir le rejoindre sur le territoire d'un pays membre. Deuxièmement, vous avez les réfugiés politiques, et troisièmement, vous avez les réfugiés qui sont acceptés aussi pour d'autres raisons qui sont des raisons humanitaires, qui sont des raisons sanitaires ou des raisons... Donc vous avez légalement chaque année, légalement chaque année, aux vingt-sept, vingt-huit millions dont je viens de vous parler, un million et demi à deux millions de personnes qui entrent légalement sur le territoire de l'Union européenne et la plupart vont y rester. Bien, alors si vous projetez ça sur vingt ans, à supposer que le rythme continue, dans vingt ans vous allez ajouter aux trente millions qui sont là maintenant, s'il y a deux millions par an, dans vingt ans, quarante millions supplémentaires. Vous aurez alors à ce moment-là sur le territoire de l'Union européenne septante millions de ressortissants qui sont venus à l'intérieur de l'espace européen qui ne sont pas membres d'un des États de l'Union européenne. Dire que c'est une forteresse, pardonnez-moi, mais c'est toujours quelque chose qui m'a frappé et qui fait que je me dis, la puissance des images et la puissance des concepts est extraordinaire. Parce que l'imaginaire en est habité, même si la réalité est en contradiction absolue avec ce phénomène. Donc je lutte avec l'énergie absolue, si vous voulez, contre ce concept de l'Europe forteresse parce qu'elle ne correspond pas à la réalité. Mais pourquoi est-ce qu'elle est entretenue? Mais parce que vous avez régulièrement à la télévision – et c'est ça qui est terrible! – ces images de pauvres gens qui, dans des conditions dramatiques, traversent soit le détroit de Gibraltar, soit une partie de l'océan pour rejoindre une des côtes de l'Union européenne que ça se fasse sur une île à Malte, que ça se fasse au sud de la Grèce, que ça se fasse au sud de l'Espagne et qu'on voit arriver ces cohortes de pauvres gens. Qu'est-ce que vous voulez que je vous dise d'autre? Et que les gens ont l'impression que ces gens-là, on ne les traite pas sérieusement, qu'ils ont pris des risques fous et puis qu'on va les chasser tous les jours. La vérité m'oblige à dire que parmi tous les illégaux que nous avons sur le territoire de l'Union européenne, les pauvres gens dont nous venons de parler maintenant, ça ne représente rien statistiquement. Ce sont des cas évidents dramatiques, mais ça représente 2 à 3 % de tous ceux qui essaient de venir sur le territoire de l'Union européenne. La plupart des illégaux qui sont sur le territoire de l'Union européenne sont venus légalement. Ils sont venus avec un visa. Simplement, ils ne repartent pas. Normalement, ils devraient partir après trois mois et ils ne repartent pas. Et donc à partir du moment où ils ne sont pas repartis, ils deviennent des illégaux. Mais il faudrait quoi... tous les retrouver, tous les chasser? Et donc on entre dans la situation dans laquelle on est maintenant. Donc le concept de l'Europe forteresse, il est dramatique mais il n'est pas vrai.

[Étienne Deschamps] Au cours des dix ou quinze dernières années, la commission LIBE a pris position sur toute une série de problématiques, liées notamment, mais pas uniquement, à ce dont nous venons de parler. Quelles sont à vos yeux les plus grandes difficultés, mais aussi les avancées majeures en matière de mise en place d'un espace européen de liberté, de sécurité et de justice?

[Gérard Deprez] Alors, vous avez eu quelque chose à mon avis qui n'a pas eu beaucoup d'équivalents dans l'histoire du monde. Vous avez en matière de liberté, de progression de la liberté des citoyens européens, une réalisation absolument extraordinaire, qu'on ne mesure même plus maintenant parce qu'elle est entrée dans les mœurs. C'est Schengen. C'est la liberté de circulation d'une manière totalement libre, à l'intérieur d'un espace dont les frontières extérieures sont contrôlées,

mais quand vous êtes à l'intérieur, vous circulez d'une manière totalement libre. J'ai déjà raconté à quel point, quand j'étais gosse, pour franchir, pour entrer au Grand-Duché de Luxembourg, il y avait des douaniers. Ils ouvraient le coffre de la voiture pour voir si en entrant, on avait plus qu'un paquet de cigarettes, plus qu'un paquet d'eau de vie ou un paquet de vin de la Moselle luxembourgeoise. Et si on en avait deux, on devait payer des taxes. Je me souviens, il n'y a pas tellement longtemps encore, quand j'allais en France, eh bien, il fallait passer les postes frontières sur les autoroutes. Et on était arrêtés, et on vous demandait encore... Les gens n'imaginent pas ce que c'est que le progrès qui a été réalisé par Schengen en matière de liberté de circulation à l'intérieur de l'espace européen. C'est un progrès inimaginable quand on mesure en plus l'histoire du continent européen, qu'on mesure qu'il y a un peu plus de vingt ans, il y avait un rideau de fer en Europe qui coupait... Je crois que les gens n'ont pas réalisé ça. C'est la première chose. Ça, je trouve que c'est une progression spectaculaire.

Un deuxième domaine dans lequel on fait des progrès mais qui ne sont pas suffisants, nous l'avons abordé un peu tout à l'heure, c'est le problème de la coordination policière et judiciaire dans laquelle on a mis sur place des instruments qui n'ont pas encore leur plein développement mais à mon avis dont l'avenir montrera qu'ils vont prendre de plus en plus de consistance et de réalité, c'est par exemple Europol et Eurojust. Europol pour faciliter la coordination des enquêtes entre les différents systèmes de sécurité européens; Eurojust pour faciliter les procédures de coopération entre les États membres dès lors qu'un ressortissant d'un État est jugé par un autre État ou doit être jugé par un autre État, etc. Et je dirais qu'un troisième domaine, mais là où les progrès sont lents, désespérément lents, c'est tout le domaine de la politique d'immigration et d'asile. Parce que là, les instruments, si l'Europe peut harmoniser certaines choses en ce qui concerne les conditions d'accueil, les politiques nationales restent dominantes en ce qui concerne le contrôle des frontières, en ce qui concerne la manière dont ils traitent les ressortissants, le nombre de ceux auxquels ils octroient le droit d'asile et vous avez des situations indécentes sur le plan européen. En ce sens que certains États escamotent leurs responsabilités, comme c'est le cas de la Grèce, par exemple à propos des candidats réfugiés politiques. Elle les expédie purement et simplement ailleurs. Mais ce qui est indécent aussi dans un autre sens, c'est qu'il n'y a aucune solidarité. Des pays qui en ont les moyens, qui ne sont pas les pays de la frontière, si vous voulez, qui reçoivent tous les immigrés et qui ont toujours refusé, toujours refusé, de faire un partage équilibré de ce que l'on appelle le fardeau en disant: «Si on a dix mille qui entrent, ils n'entrent pas seulement en Grèce. Ils entrent en Europe, et ils entrent en particulier dans l'espace Schengen.» Et là, c'est un domaine, ça m'a toujours profondément... ça me rend hargneux si vous voulez de voir à quel point il est exceptionnellement difficile de faire de réels progrès en matière d'harmonisation de la politique d'immigration et d'asile.

[Étienne Deschamps] Et pourquoi les États membres ou certains États membres sont-ils, d'après vous, à ce point opposés à un partage du fardeau, comme vous dites, et à un partage des responsabilités dans ce domaine précis?

[Gérard Deprez] Il y a plusieurs raisons, il y a un grand pays, et je ne vais pas lui jeter la pierre. Il y a un grand pays qui, à un certain moment a dû faire face à un afflux massif de réfugiés, c'est l'Allemagne, à l'époque de tous les événements – et en partie l'Autriche – à l'époque de tous les événements qui se sont produits dans l'ancienne République yougoslave, de Yougoslavie. Et l'Allemagne, à ce moment-là, appelait à la solidarité des pays européens. Elle n'a rien eu. Rien, alors qu'on appelle maintenant les Allemands à la solidarité. Eux, ils ont eu... ce n'est pas dix mille qu'ils ont eus à ce moment-là, c'est quatre cent mille ou cinq cent mille qui sont arrivés. Et les autres ont fait comme si c'était un problème qui ne les concernait pas. Donc cette expérience les conduit à dire: «On ne va pas recommencer la même chose. Ça veut dire, on ne va pas faire de nous au moment où on a eu besoin ou quand on aura besoin, il n'y a personne qui va venir nous aider. Et nous, nous allons aider d'autres qui ne feront pas la réciproque au moment où nous nous trouverons dans la même

situation.» Donc il y a cet élément-là. Il y a un deuxième élément aussi qui est qu'il y a un dispositif légal, qu'on le veuille ou non, qui a été mis en place et jusqu'à présent qui n'a pas été annulé. Et qui fait que le pays dans lequel par exemple un réfugié politique entre pour la première fois sur le territoire européen et demande à bénéficier de l'asile, c'est ce pays-là qui doit le traiter. C'est Dublin, c'est la convention de Dublin. Donc tant que Dublin est en application, si vous voulez, on va rester exactement dans ce type de situation. Et là, je crois qu'il n'y aura pas de solutions si on ne fait pas un saut qualitatif. Et le saut qualitatif, c'est dire: «Toute personne qui entre sur le territoire européen, à un certain moment, relève d'un dispositif européen.»

5. Regards vers l'avenir

[Étienne Deschamps] Monsieur Deprez, vous n'avez jamais caché votre opposition à l'adhésion pleine et entière de la Turquie à l'Union européenne, précisant que cette adhésion signifierait à vos yeux la fin du rêve fédéral de l'Europe. Qu'est-ce que vous entendez par là? Et dans un deuxième temps, où fixeriez-vous les frontières, si on peut en fixer, de l'Union européenne?

[Gérard Deprez] C'est une question... La question de l'adhésion de la Turquie est une question extraordinairement difficile. Et donc je veux d'abord préciser que si je ne suis pas partisan de l'adhésion de la Turquie, ce n'est pas par mépris pour la grande nation qu'est la nation turque avec son histoire, ses capacités de développement. Donc je suis loin de tout ça. En toute hypothèse, la Turquie va devenir un pays de plus en plus grand, de plus en plus important et que nous avons intérêt en tant qu'Européens, même si elle n'est pas à l'intérieur de l'Union européenne, à avoir comme ami, comme allié et comme ami. Donc le problème n'est pas d'avoir de mauvaises relations avec la Turquie, c'est de savoir si oui ou non la Turquie doit adhérer à l'Union européenne. Alors, pourquoi je dis non avec une telle énergie? La première raison – et certains m'en veulent de le dire, mais je pense qu'il faut le rappeler – c'est que je ne connais pas dans l'état actuel des choses un seul sondage d'opinion qui a été fait en Europe qui montre qu'il y a une majorité de citoyens européens en faveur de l'adhésion à l'Union européenne. Et dans un système politique dont la légitimité est déjà tellement faible, si en plus on lui demande à un certain moment de faire un choix aussi grave et que l'opinion publique perçoit comme difficile et comme grave, et qui va à l'encontre de ce qu'une majorité de la population européenne pense, en tout cas d'après tout ce que l'on sait jusqu'à présent, je pense que ça va être un coup terrible pour la légitimité du système européen en tant que tel.

Deuxièmement, mon expérience de la Turquie est que c'est un État difficile à manier. Il frappe à la porte de l'Union européenne. Il frappe avec une certaine énergie, mais ce qui me frappe surtout dans le cas de la Turquie, c'est que c'est un pays qui reste profondément marqué par un nationalisme ombrageux, l'État turque. Et je me dis que le fait de le faire entrer dans l'Union européenne – et je l'ai vu sur un certain nombre d'autres sujets internationaux, mais je n'ai pas le temps de les développer tous –, il se comportera à l'intérieur de l'Union européenne d'une manière au moins gaullienne. Ce qui va nous poser des problèmes terribles du point de vue de la capacité de gestion du système européen.

Troisième élément, parce que la Turquie n'est pas seule en cause. Si vous acceptez la Turquie, je ne vois pas au nom de quoi demain vous n'allez pas accepter l'Ukraine. Et il me semble que ces pays-là sont à la fois très proches de nous et en même temps, par un certain côté, ils ne sont pas associés de la même manière à la construction européenne et qu'il vaudrait mieux avoir un traitement particulier pour de grands pays, et ces pays sont tous de grands pays et vont le devenir de plus en plus à l'avenir – à commencer par la Russie, à continuer par l'Ukraine et par la Turquie – plutôt que d'en

prendre un et de ne pas savoir demain comment nous allons devoir traiter les deux autres, parce que leur demande sera au moins aussi légitime que celle de la Turquie. Donc je me dis à ce moment-là que je ne sais plus dans quelle construction on est. Et comment on va pouvoir la manœuvrer et la gérer.

Et donc je pense que l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne serait un élément, pour les raisons que je viens d'indiquer maintenant, de déstabilisation radicale de la construction européenne. À la fois sur le plan de la légitimité du système européen, sur le plan de la capacité à gérer le système européen, compte tenu de ce que j'appelle le nationalisme ombrageux de la Turquie, qui se manifeste maintenant d'une manière qui est indécente par le non-respect du protocole qui était lié à l'acte d'ouverture des négociations vis-à-vis de Chypre, qui est en dehors, je dirais, de la loyauté institutionnelle. Et que du fait de la dimension de la Turquie et de sa proximité, il y a d'autres pays qui vont être demain dans la même situation et qui vont poser des problèmes. Donc je ne vois plus le sens de la construction à partir de ce moment-là.

Et il y a une autre raison aussi, qui rejoint ma philosophie fédérale, qui est difficile à expliquer parce qu'un certain nombre de gens mettent dans ce que je dis une dimension religieuse qui n'a rien à voir. Pour moi, ce qui fait l'Europe, c'est à la fois un projet – et l'essentiel, c'est le projet – mais c'est aussi une histoire et un territoire, si vous voulez, parce que je ne connais pas d'États et je ne connais pas de réalités historiques qui n'aient pas à la fois un projet, une histoire et un territoire. Et que ce territoire européen qui a une certaine identité est basé sur ce que j'appelle une sorte de matrice historico-culturelle. Et dans cette matrice historico-culturelle, vous avez – et ça se traduit dans le paysage, dans la culture, dans les arts, dans les sensibilités des gens – vous avez trois éléments qui me semblent faire la singularité de ce que j'appelle la culture européenne. Je n'utiliserai pas le concept de civilisation européenne parce que j'ai peur du mot civilisation. La culture européenne. Vous avez l'héritage gréco-romain, vous avez le christianisme et vous avez la philosophie des lumières et la séparation de l'Église et de l'État. Matrice à laquelle n'appartient pas la Turquie. Je ne fais pas de reproches aux Turcs, c'est une grande culture, c'est une grande histoire, mais ce n'est pas la même matrice culturelle. Et donc je me dis, nous avons déjà tellement de difficultés et nous ne sommes qu'au début, dans certains domaines, de grandes difficultés à gérer notre hétérogénéité, qu'il y a une manière d'aller trop loin qui rendra les choses malheureusement à mon sens irrémédiables. Et donc, je ne suis pas antiturc, je suis pour l'Union européenne et en vertu de ce projet pour l'Union européenne je dis: «Il y a des choses à mon avis qu'il vaut mieux ne pas faire parce que tout va être déstabilisé.»

[Étienne Deschamps] Le projet que vous nourrissez, qui vous nourrit d'union, pour l'Union européenne, c'est celui d'arriver à terme à une véritable Europe politique.

[Gérard Deprez] Oui.

[Étienne Deschamps] Dans ce contexte-là, comment avez-vous accueilli la mise en place, si je puis dire, d'un président stable, d'un président permanent du Conseil de l'Union européenne d'une part et d'autre part, je dirais à titre national, comment avez-vous, il y a un peu plus d'un an, vécu la nomination à ce poste, pour la première fois, d'Herman Van Rompuy?

[Gérard Deprez] D'abord Herman Van Rompuy... j'ai une énorme estime pour Herman Van Rompuy. À l'époque où j'étais président de parti, j'étais président du PSC, il a été pendant cinq ans mon collègue comme président du CVP. J'ai eu d'excellents rapports avec lui et nous avons beaucoup travaillé. Donc par un effet générationnel aussi du fait de la sensibilité, donc énormément d'estime pour son intelligence, pour sa lucidité et de respect pour son parcours. Donc aucune discussion en ce

qui concerne la personne d'Herman. Sur la fonction elle-même, je pense qu'au départ, j'étais plutôt comme les fédéralistes européens, je ne voyais pas la nécessité d'institutionnaliser cette présidence. La plupart des fédéralistes européens considèrent que le triptyque institutionnel doit être un prégouvernement avec la Commission et demain un gouvernement, une assemblée du peuple et une assemblée des États. Et la présidence du Conseil apparaît plutôt comme étant une mise en concurrence du président du Conseil par rapport au président de la Commission, ce qui ne nous apparaissait pas comme étant souhaitable. Cela dit, je dois dire que de la manière dont Herman Van Rompuy définit son travail avec une modestie qui fait que pour certains, il est un minus. Il faut lire la presse. Mais la manière dont il le définit est intelligente. Il dit: «Je ne suis pas président des Européens, je suis président du Conseil européen.» Donc il se définit comme le président d'une institution et fait du travail comme président de cette institution, en particulier dans la période dans laquelle nous nous trouvons maintenant. Et je pense, paradoxalement, contrairement à mon idée initiale, paradoxalement, que devant les difficultés devant lesquelles nous sommes – et je vais dire un mot sur les périls et le projet que nous avons – ce qui est au cœur du projet européen maintenant et ce qu'il ne faut surtout pas accepter, qui puisse être remis en cause, ou qui échoue, c'est la zone euro. Si la zone euro se dégingue, s'il y a des pays qui en sortent, si nous ne parvenons pas à faire face et à sauver les États de la zone euro qui sont en difficulté budgétaire, financière à certains moments, la zone euro va éclater et l'Union européenne ne résistera pas à la disparition de la zone euro. Et là, je trouve que la manière dont Herman Van Rompuy essaie de créer les conditions d'une meilleure gouvernance économique de la zone euro, le patient travail de conviction qu'il fait vis-à-vis d'un certain nombre de chefs d'État et de gouvernement, qui donne déjà des résultats – on s'en rend bien compte, même si c'est un travail... je dirais c'est un travail presque de l'ombre dans la manière dont il s'en accommode. Mais comme il est un des leurs, comme il est un de leurs pairs, il n'y pas à l'égard de ce qu'il essaie de faire la même réticence que celle qu'il y aurait à l'égard du président de la Commission, de la Commission comme collègue, si la Commission faisait un papier en disant: «Voilà ce qu'on vous demande de faire.» Non. L'approche ici est beaucoup plus subtile et elle est beaucoup plus, si je peux utiliser ce terme, endogamique. C'est quelqu'un de la famille des chefs d'État et de gouvernement qui sont ... et donc ça débloque et ça fait avancer un certain nombre de choses et par rapport au risque devant lequel nous sommes maintenant, je trouve que c'est crucial et, à le juger sur base de ce qui a été fait maintenant, je trouve qu'il l'a bien fait. Et j'espère qu'il continuera à bien faire.

[Étienne Deschamps] Vous évoquez les risques qui menacent l'Union européenne aujourd'hui dans ses fondements mêmes. Vous évoquez l'euro. Compte tenu de l'expérience qui est la vôtre dans le domaine des questions européennes, l'expérience de parlementaire européen, très longue expérience de parlementaire européen qui est la vôtre, comment voyez-vous aujourd'hui, malgré les difficultés du jour, comment voyez-vous l'avenir de l'Union européenne et je dirais les contours qu'elle devrait ou qu'elle pourrait prendre dans les dix, vingt, trente ou quarante prochaines années?

[Gérard Deprez] Alors, soyons clairs. Je reste, je suis... j'ai été, je suis et je reste, je pourrais dire, un fédéraliste européen. Donc je pense qu'avec tout ce qu'on a fait depuis les pères fondateurs et tous les développements qui ont été pris au cours des décennies précédentes, nous ne trouverons le véritable achèvement que dans une intégration politique européenne. Et je pense que c'est à la dimension des défis du monde dans lequel nous allons entrer. Les Américains vont être quatre cent vingt millions dans vingt-trente ans, les Chinois sont un milliard trois, les Indiens un milliard deux, l'Indonésie n'arrête pas d'augmenter, le monde musulman est en pleine croissance démographique. Donc je pense que l'[attitude] des États européens [qui] continuent à se comporter comme des principautés rivales [et] qui gèrent leurs intérêts plus ou moins en conflit les unes avec les autres ne me semble pas à la hauteur de l'histoire dans laquelle nous allons entrer. Donc je suis un fédéraliste européen. Et pour garder ce cap fédéraliste, je pense qu'il y a au moins trois choses que l'on doit faire.

La première – je l'ai dit et ça me semble crucial – c'est qu'il faut non seulement stabiliser la zone euro mais qu'il faut entrer, il faut franchir une étape supplémentaire dans le cadre de la gouvernance économique et budgétaire de la zone euro. C'est le cœur pour l'instant du projet européen. Si ce noyau se dégingue, s'il part en quenouille, si des pays le quittent, toute la construction européenne va être chamboulée. Elle va être déséquilibrée et nous entrons dans une période d'incertitude totale. C'est la première chose. Je pense que la zone euro est au cœur pendant les prochaines années – je dirais au moins une dizaine d'années – de ce qu'il faut faire, de ce qu'il faut solidifier au niveau européen, et que ça passe d'une manière ou d'une autre par une gouvernance économique et budgétaire de la zone euro qui doit renouer, c'est un grand défi pour elle. Parce que jusqu'à présent, elle n'a pas fait montre, même si certains de ces États sont meilleurs que d'autres, elle n'a pas fait montre de la capacité de s'intégrer monétairement en créant une croissance économique forte. Ça c'est le vrai défi. Et ce défi-là, il va falloir l'aborder concrètement au moment où on va discuter de manière plus approfondie de la gouvernance économique et budgétaire. C'est la première chose. Et donc ça veut dire que je suis partisan aussi, vous l'aurez compris sans le dire, d'une Europe des coopérations renforcées. Je ne pense pas que tout le monde va pouvoir avancer au même rythme. Et je ne pense pas que demain quand nous allons prendre – parce qu'il y a plusieurs pays qui frappent à la porte et qui vont entrer – je ne pense pas que tout le monde va pouvoir avancer au même rythme. Et je ne suis pas de ceux qui se réjouissent de voir que de nouveaux pays dont le PIB par habitant est à moins de 40 % du PIB de la zone euro de les faire entrer dans la zone euro que ce soit sage. Peut-être que c'était inévitable en vertu des accords. Je pense que l'hétérogénéité de la zone euro, si on la continue, est la manière la plus dramatique de la mettre en danger. Ça, c'est le premier pilier.

Le deuxième pilier dans lequel il faut entrer, à mon avis – nous en parlons tout à l'heure –, c'est le pilier dans lequel l'Europe est un espace de citoyenneté commune pour les citoyens européens, mais gère en commun tous ceux qui entrent d'une manière ou d'une autre sur le territoire de l'espace européen. Et ça implique aussi une véritable révolution, mais on touche là aussi au cœur de problèmes qui sont très denses dans l'opinion publique. Parce qu'on se rend bien compte que dans chacune des sociétés européennes, le problème qu'on appelle multiculturel ou interculturel est un problème majeur. Et que chaque fois qu'il y a une population supplémentaire qui arrive, ce problème ne diminue pas en importance. Il est déjà à la base de réflexes pathologiques sur le plan politique. Il ne faut pas que cette pathologie contamine tout le tissu démocratique européen. Donc il faut une véritable coordination européenne et gestion européenne de cette problématique.

Et le troisième élément – mais il demanderait à être développé davantage, mais je suis partisan! –, c'est l'espace Schengen qui est beaucoup plus concerné. Deuxième coopération renforcée. Et troisième coopération renforcée: on vient de discuter à Lisbonne de la redéfinition des missions de l'Alliance atlantique. Je pense que l'Union européenne demain doit franchir une étape significative dans la mise en place d'une capacité européenne de défense. Même si cette capacité européenne de défense devra s'articuler d'une manière ou d'une autre avec le partenaire américain ou les partenaires du continent américain à l'intérieur de l'Alliance atlantique. Mais je pense que c'est un défi majeur dans le monde tel qu'il est, que beaucoup veulent croire plus sûr qu'il ne l'était hier, et que je pressens qu'il va devenir plus dangereux.

[Étienne Deschamps] Et vous êtes optimiste?

[Gérard Deprez] Je suis... il y a des moments où je suis inquiet. Si vous me demandez si je suis inquiet, il y a des moments où je suis inquiet. Le véritable test pour moi, ça va être la capacité de gouvernance de la zone euro. Il y a des jours où je désespère, il y a des jours où je suis optimiste.

Mais j'ai décidé finalement de croire que nous devons le faire, donc que nous pouvons le faire, donc que nous allons le faire.

[Étienne Deschamps] Ce sera le mot de la fin. Je vous remercie beaucoup, Monsieur Deprez.

[Gérard Deprez] C'est moi qui vous remercie.

[Étienne Deschamps] Merci.